

latifundiums
tantam

Conférence intercantonale
des chefs de Départements de l'instruction publique
de la Suisse romande et du Tessin
Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin, Valais, Vaud

Les rectifications de l'orthographe du français

Principes, commentaires et liste des graphies rectifiées

dument me gout
nénufar phar
maitre fuisse-je
maître fraiche
hautparleur vouite
huitre
connaître
connaître

Délégation à la langue française
Aout 2002

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	2
PRÉAMBULE	3
LES RECTIFICATIONS DE 1990	5
LE PROJET DES RECTIFICATIONS	6
LES DICTIONNAIRES ET OUVRAGES DE RÉFÉRENCE	7
LES REVUES	9
LES RECTIFICATIONS DANS L'USAGE	9
PRINCIPES GÉNÉRAUX	11
LISTE DES GRAPHIES RECTIFIÉES	13
COMMENTAIRES CRITIQUES	31
CONSIDÉRATIONS PRATIQUES ET RECOMMANDATIONS	39
SITUATION SCOLAIRE	39
EDITION ET CORRECTION DES MANUSCRITS	42
BIBLIOGRAPHIE COMMENTÉE	45

REMERCIEMENTS

La première édition de ce document (1996) a été élaborée en tenant compte des précieuses remarques de plusieurs correspondants. Nos remerciements vont toujours à Dominique Bétrix-Köhler (Centre vaudois de recherches pédagogiques), Marc Bonhomme (Université de Berne), Claire-Lise Bonnet (Centre vaudois de recherches pédagogiques), Edmond Farquet (Ecole normale du Valais), André Goosse (Université catholique de Louvain) et Jean-Marc Lüscher (Université de Genève) pour les réactions qu'ils nous ont fait parvenir. Nina Catach nous avait également adressé ses commentaires et suggestions; gageons que la deuxième édition revue et corrigée de cette brochure, preuve du succès des rectifications de 1990, lui aurait fait grand plaisir.

Pour cette nouvelle édition, la Délégation a pu compter sur l'expertise de Romain Muller, président de l'*Association pour la nouvelle orthographe* (ANO). Nous lui adressons également nos plus vifs remerciements.

Pour la DLF, Marinette Matthey, août 2002

PRÉAMBULE

Le Conseil supérieur de la langue française (France) propose, en juin 1990, des rectifications orthographiques. La Belgique et le Québec sont étroitement associés aux travaux préparatoires. La Suisse reste à l'écart, faute d'organisme compétent...

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin décide alors de mandater des spécialistes de la langue pour assurer des contacts avec les organes équivalents dans les pays francophones. La Délégation à la langue française de la Conférence voit le jour en 1992.

La DLF est avant tout un observatoire du français, tel qu'il est utilisé en Suisse romande, et dans les contacts qu'il entretient avec les autres langues parlées en Suisse. Elle est aussi un organe de réflexion sur le statut et l'évolution de la langue, et elle noue des contacts avec les instances similaires qui existent dans les autres pays francophones (Conseil supérieur de la langue française et Délégation générale à la langue française et aux langues de France [France]; Conseil de la langue française [Québec et Belgique] et Conseil international de la langue française). Les domaines qui font l'objet des réflexions de la DLF sont les suivants:

- Langue française dans l'information scientifique et technique
- Industries de la langue
- Image et présence du français en Suisse et dans le monde
- Evolution du français en Suisse
- Place et usage du français dans un pays plurilingue
- Evolution de l'orthographe

La Délégation est présidée par Marie-José Béguelin, professeur de linguistique à l'université de Neuchâtel, membre du Conseil supérieur de la langue française (France) et du CILF (Conseil international de la langue française). Elle est composée de Jean-François de Pietro, collaborateur scientifique au Service de la recherche, IRDP; François Grin, directeur adjoint du SRED (Service de la recherche en éducation, Genève) et M.E.R. à l'Université de Genève; Marinette Matthey, chargée de cours et de recherche à l'Université de Neuchâtel et d'Eric Wehrli, professeur de linguistique et d'informatique à l'Université de Genève.

Le siège administratif de la DLF se situe à l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques (IRDP), case postale 54, 2007 Neuchâtel (www.irdp.ch).

En 1990, le Conseil supérieur de la langue française, organisme officiel français, a donc proposé un ensemble de rectifications orthographiques, qui ont été publiées dans les documents administratifs du *Journal officiel de la République française* du 6 décembre 1990. Ces rectifications concernent:

- le trait d'union et la soudure
- le tréma et les accents
- le pluriel des composés

- l'accord d'un participe passé
- la francisation des emprunts
- diverses anomalies orthographiques.

Elles sont progressivement entérinées dans les dictionnaires et autres ouvrages de référence.

L'Académie française a approuvé ces propositions; les rectifications seront définitivement entérinées quand l'usage les aura assimilées.

L'Académie recommande donc les rectifications publiées au *Journal officiel (Documents administratifs, 6 décembre 1990)*, en spécifiant: «Aucune des deux graphies ne peut être tenue pour fautive.» (Dictionnaire de l'Académie, 9^e édition, 1993).

La DLF a été mandatée pour présenter ces rectifications orthographiques. Cette brochure se veut avant tout un document d'information, à l'usage des enseignantes et des enseignants confrontés à des graphies qui ne correspondent pas à leur usage, mais qui n'en sont pas moins légitimes.

La DLF tient à souligner les principes suivants:

- **Les enseignants doivent être informés.** Cette brochure présente les rectifications orthographiques sous la forme de 14 principes et d'une liste alphabétique des mots concernés.
- **Il est normal que l'orthographe évolue.** Comme les autres aspects de la langue, l'orthographe évolue et connaît¹ périodiquement certains accommodements. Le fait de proposer, périodiquement, de telles rectifications s'inscrit dans l'ordre des choses.
- **Les nouvelles graphies ne sont pas des fautes.** Etant donné que graphies anciennes et nouvelles coexistent déjà dans beaucoup de dictionnaires ou de grammaires de référence, **aucun élève ne doit être sanctionné pour avoir utilisé l'une ou l'autre variante.**
- **Les rectifications n'ont pas force de loi.** Les rectifications orthographiques sont des recommandations, elles n'ont pas de caractère obligatoire.

¹ Ou connaît! Cette brochure est rédigée en tenant compte des propositions de rectifications.

LES RECTIFICATIONS DE 1990

Avant d'envisager le contexte et le devenir des rectifications de 1990, rappelons que l'histoire de la normalisation orthographique du français est déjà très longue, comme on peut en juger à travers ces quelques points de repère, choisis parmi une très longue liste².

En 1542 paraît un *Traité touchant le commun usage de l'écriture* (Meigret); en 1639, Ménage publie sa *Requête présentée par les dictionnaires à Messieurs de l'Académie pour la reformation de la langue françoise*; en 1716, l'abbé Girard plaide pour *L'Orthographe française sans équivoques et dans ses principes naturels*. En 1889, une pétition de la «Société de réforme», signée par 7000 linguistes et enseignants, est défendue à l'Académie par le latiniste Louis Havet. A partir de cette date, plusieurs revues sont imprimées selon le «système ortographique» de Léon Clédat (auteur de la *Grammaire raisonnée de la Langue française*).

En France toujours³, l'arrêté Leygues (1901) et plus près de nous, en 1976 (arrêté Haby), des décisions politiques entérinent des «tolérances», c'est-à-dire des façons d'écrire qui ne devraient pas être jugées fautives dans les examens. Ces décisions n'ont guère été respectées au demeurant. En 1952, le Conseil supérieur de l'Éducation nationale française vote à l'unanimité pour un projet de réforme et, en 1988, une enquête de la revue *L'école libératrice* fait apparaître que 90% des instituteurs français sont favorables à une simplification de l'orthographe; en 1989, le magazine Lire publie un sondage Ipsos qui révèle l'ambiguïté des attitudes des francophones français en la matière: si 50% des personnes interrogées se disent très hostiles ou assez hostiles à une réforme de l'orthographe, 76% en revanche pensent qu'«il est possible de retoucher l'orthographe pour en supprimer quelques bizarreries et absurdités».

² On trouvera cette liste dans *Repères pour une histoire des réformes orthographiques*, article de Luce Petitjean et Maurice Tournier paru dans la revue MOTS n° 28, septembre 1991.

³ En ce qui concerne la Suisse romande, on se référera au mémoire de licence de Béatrice Brauchli et François Stocco (2001, FAPSE, Université de Genève; cf. aussi Brauchli & Stocco 2002) qui compare les réformes de 1901 et de 1990. Ils présentent et analysent un ensemble de traces écrites qui contextualisent socialement et politiquement ces deux réformes. Ils nous rappellent également l'existence de la défunte *Société suisse de Réforme ortographique* (S.R.O.S.), qui voit le jour probablement en 1869, se dote de statuts en 1896, édite un bulletin de 1898 à 1907 avant de disparaître.

Le projet des rectifications

En 1989, Michel Rocard, alors Premier ministre, crée le Conseil supérieur de la langue française et la Délégation générale à la langue française⁴. Il devient le premier président du Conseil, qui est formé de personnalités francophones, en majorité françaises, issues de divers milieux. Siègent entre autres dans ce premier Conseil des écrivains (Tahar Ben Jelloun, Anne Hébert...), des linguistes (Pierre Encrevé, Claude Hagège...), des scientifiques (Luc Montagnier et Pierre Aigrain), des représentants des médias (Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur* et Bernard Pivot), un chanteur (Pierre Perret), un cinéaste franco-suisse (Jean-Luc Godard)... En outre, les ministres français de l'Éducation nationale et de la Francophonie ainsi que les secrétaires perpétuels de l'Académie française et de l'Académie des sciences sont membres de droit dans ce Conseil⁵.

Dès sa constitution, cette nouvelle institution est mandatée par Michel Rocard pour préparer un rapport sur des «aménagements orthographiques» — on ne parle pas de réforme! — destinés à éliminer un certain nombre «d'anomalies et d'absurdités». Un groupe d'experts est alors désigné par le Conseil supérieur. Il est formé des linguistes Bernard Cerquiglini, Nina Catach, André Goosse, André Martinet et Charles Müller, des lexicographes Claude Kannas (Larousse) et Josette Rey-Debove (Robert), ainsi que du chef-correcteur du *Monde*, Jean-Pierre Colignon, et de Jacques Bersani, inspecteur général de l'Éducation nationale. Un premier projet est bientôt soumis à l'Académie et les travaux se poursuivent en collaboration avec elle. D'étape en étape, les propositions initiales sont «soit émondées, soit pourvues d'exceptions»⁶.

Le rapport final est donc le résultat d'un compromis. Il est présenté officiellement au Premier ministre le 19 juin 1990 et paraît dans les documents administratifs du *Journal officiel de la République française* le 6 décembre 1990, sous le titre «Les rectifications de l'orthographe — Conseil supérieur de la langue française».

Les réactions sont violentes. Plusieurs personnalités de droite et de gauche lancent une véritable croisade contre les propositions du groupe d'experts et de l'Académie, les jugeant le plus souvent — et au mieux — absurdes (cf. les documents «Revue de presse I et II» rassemblés par J.-A. Tschoumy). La médiatisation de cet événement est intense puis les choses se calment... Quelque sept ans plus tard, en 1997, le quotidien romand *Le Matin* revient sur les rectifications, en publiant sa partie rédactionnelle du 18 mars entièrement en orthographe rectifiée, sans que cela ne provoque aucun remous.

⁴ Rebaptisée en 2001 *Délégation générale à la langue française et aux langues de France*.

⁵ Le Conseil a été partiellement renouvelé depuis cette époque. La présidente de la DLF, Marie-José Béguelin, en fait désormais partie.

⁶ André Goosse, *La «nouvelle» orthographe*, p. 23.

Plusieurs associations continuent de militer en faveur des rectifications de 1990. Il s'agit en Belgique de l'APARO⁷, en France de l'AIROE⁸ et, en Suisse, de l'ANO (Association pour la nouvelle orthographe). Ces associations travaillent désormais en réseau, et se donnent pour but la promotion des rectifications par différents moyens. Le *Renouvo (Réseau pour la nouvelle orthographe du français)* a fait paraître et diffuse largement un document présentant une liste exhaustive des mots touchés. Par ailleurs, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), rattachée au ministère de la Culture et de la Communication s'est dotée d'un groupe de modernisation de la langue qui s'emploie, entre autres, à assurer le suivi des propositions de rectifications de 1990.⁹

Signalons enfin que plusieurs groupements travaillent à de nouvelles propositions de simplification de l'orthographe. Un projet belge, concernant cette fois l'accord du participe passé, a été soumis au Conseil de la langue française de Belgique en juin 2002. Il devrait sans doute être envoyé aux instances similaires des autres pays francophones (dont la Suisse!) pour accord, avant d'être proposé au Conseil international de la langue française (CILF) et à l'Académie française.

Les dictionnaires et ouvrages de référence

La situation peut se résumer ainsi: les nouvelles graphies sont progressivement entérinées dans les différents dictionnaires et ouvrages de référence — certaines l'étaient d'ailleurs déjà avant la publication des rectifications au *Journal officiel*! Le *Dictionnaire HACHETTE*, dès son édition 2002¹⁰, est le premier à mentionner systématiquement toutes les nouvelles graphies. Plusieurs organes officiels recommandent la nouvelle orthographe: les associations mentionnées plus haut, mais également la FIPF (Fédération internationale des professeurs de français), l'AFEF (Association française des enseignants de français), et, *last but not least*, l'Académie française, qui signale systématiquement les formes les plus récentes dans la 9^e édition de son Dictionnaire, en cours de publication.

Les propositions de 1990 changent les graphies de quelque deux-mille mots. Certains sont d'usage peu fréquent, comme on s'en rendra compte dans la liste contenue dans cette brochure, alors que d'autres graphies sont déjà bien attestées dans l'usage (par exemple la soudure des composés à préfixe savant comme *autoallumage*, *microéconomie*, *minichaine*, *otorhinolaryngologiste*, *sociopsychologique*...). Les graphies sans circonflexe sur les **i** et les **u**, qui symbolisent fortement les rectifications de 1990, sont attestées de manière régulière dans des revues, des ouvrages, et bien sûr dans des travaux d'élèves et d'étudiants, ainsi que sur l'internet.

⁷ Association pour l'application des recommandations orthographiques.

⁸ Association pour l'information et la recherche sur les orthographe et les systèmes d'écriture.

⁹ Ces informations nous ont été communiquées par Romain Muller, Président de l'ANO, qui fait partie de ce groupe, comme son homologue belge, Michèle Lenoble-Pinson, Présidente de l'APARO. Cf. le site www.orthographe-recommandee.info

¹⁰ ISBN de l'édition 2003: 2.01.28.0520.5

Dès 1993, le Petit Robert tient largement compte des *Recommandations aux lexicographes*, faites dans le cadre des propositions de rectifications. La stratégie adoptée par les rédacteurs du dictionnaire consiste à distinguer quatre types d'entrée faisant place à la variation engendrée par les rectifications ou déjà présente dans l'usage. La première, l'entrée double, donne l'ancienne forme et la nouvelle, séparées par «ou». Par exemple: *événement* ou *évènement*; *allègement* ou *allégement*. Le deuxième type d'entrée consiste à noter une variante: *revolver* var. *révolver*; *débatteur* var. *debater*. Le troisième type d'entrée mentionne la variation dans le corps de l'article: *eucologue* (...) on écrit parfois *euchologue*. Enfin, dans le quatrième type d'entrée, le lexicographe se permet de donner son avis: *combatif* (...) on écrivait mieux *combattif*; *dentellier*, *dentellière* (...) on écrivait mieux *dentelier*, *dentelière*; *imbécillité* (...) on écrivait mieux *imbécilité*. Les variantes données sont susceptibles de se déplacer d'un type d'entrée à un autre et, pour l'entrée double, les variantes proposées pourront être permutées (par exemple: *évènement* ou *événement*). Cette prise en compte systématisée d'une certaine variation orthographique est encore largement ignorée dans le grand public. Elle est aussi plus marquée chez Robert que chez Larousse, où on observe une certaine instabilité, trace discrète de discussions qui ont dû être serrées... Ainsi, dans l'édition de 1996, *évènement* figure en entrée, la variante *événement* ne venant qu'ensuite, mais en 2001, l'ordre des variantes a changé...

Si ces deux dictionnaires n'entrent généralement pas en matière sur la suppression du circonflexe ou sur le pluriel des mots composés (cf. infra règles 10 et 11), il faut noter que le Robert & Nathan *Orthographe* (destiné aux écoles) mentionne à la fin de plusieurs chapitres des extraits du rapport officiel de 1990. Les nouveaux Bescherelle font aussi allusion aux rectifications sous forme de remarques placées au bas des tableaux de conjugaison.

La nouvelle édition du Bon usage de Maurice Grevisse, revue par André Goosse, fait une large place aux recommandations (il en est de même dans la *Nouvelle grammaire française* et le *Précis de grammaire française*, du même auteur). En ce qui concerne le circonflexe, on peut lire ceci (13^e édition, 1993, p. 127):

b) Il donne certaines indications sur la prononciation

ô=[o] dans *rôle*, qu'on peut opposer à *sole* [sɔl]; -â=[a] (là où le son existe) dans *pâte*, qu'on peut opposer à *sale* [sal]; -ê=[ɛ] dans *fête*. (...)

Ces justifications sont loin d'être constantes. Par exemple, le *o* de *atome* ou de *zone* ne se prononce pas autrement que le *ô* de *diplôme* ou de *cône*; *ê* et *è* correspondent souvent au même son là où, comme à Paris, la longueur n'a plus de fonction bien nette.

En particulier, sur les lettres *i* et *u*, l'accent circonflexe ne joue pour ainsi dire aucun rôle dans la prononciation (comparer *coup* et *coût*, *coupe* et *coûte*, *goutte* et *goûte*, *ruche* et *bûche*, *cime* et *abîme*, *chapitre* et *épître*, etc.). Aussi le Conseil supérieur de la langue française a-t-il proposé en 1990 que l'accent circonflexe soit supprimé sur ces deux lettres, sauf pour remédier aux homographies (...) et sauf dans les passés simples, 1^{ère} et 2^e personne du pluriel, pour ne pas séparer *vîmes*, *vîtes*, *sûmes*, *sûtes*, *vîmes*, *vîtes* de *aimâmes*, *aimâtes*.

Au chapitre des ouvrages plus spécialisés, on signalera encore que la troisième édition (1994) du *Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne* de Joseph Hanse signale les rectifications et que l'Académie a entériné de manière définitive 30% des modifications proposées dès sa neuvième édition. Les 70% restant sont regroupés en début de volume et présentés sous forme de recommandations; on précise que les nouvelles graphies ne seront entérinées définitivement qu'«au moment où [l'Académie] aura constaté que ces recommandations sont passées dans l'usage» (communiqué du 17 janvier 1991). Enfin, le *Trésor de la langue française*, dans ses derniers volumes, mentionne généralement les nouvelles graphies.

Les revues

Une soixantaine de périodiques français, belges et québécois, en particulier des sciences du langage, appliquent dorénavant les rectifications plus ou moins systématiquement. C'est le cas, par exemple en France, pour *Le français d'aujourd'hui* (revue de l'Association Française des Enseignants de Français), qui applique les rectifications depuis une dizaine d'années, comme la *Revue générale* en Belgique. En Suisse, le *Bulletin suisse de linguistique appliquée* (VALS-ASLA), les Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL) et *Babylonia* accueillent à la fois les anciennes et les nouvelles graphies.

Les rectifications dans l'usage

Beaucoup de professeurs se sentent concernés par l'évolution de l'orthographe. Lors de la biennale de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) qui s'est déroulée à Lausanne en 1992, une motion a été votée en faveur de l'application des rectifications. En 1995, la seizième biennale de la langue française recommande que «[les correcteurs automatiques d'orthographe] soient rectifiés de façon à traiter comme également correctes les graphies nouvelles et les graphies traditionnelles». En 2000, au XX^e congrès de la Fédération internationale des professeurs de langue vivante (FIPLV) à Paris, les rectifications de 1990 font également l'objet d'une table ronde. A l'heure actuelle, l'existence des recommandations orthographiques semble relativement connue dans le public, notamment en Suisse, grâce au travail d'information de la DLF, via la première édition de cette brochure. Leur mise en pratique reste toutefois assez aléatoire. En Belgique et en Suisse, les formes rectifiées seraient désormais acceptées par les professeurs, mais non systématiquement enseignées, et aucune étude n'a été conduite pour mesurer un éventuel changement de pratiques.

Nous détaillons ci-dessous les propositions de rectification en 14 principes.

1. Généralisation de la règle «**è** devant une syllabe muette»: on peut écrire *évènement* comme *avènement*, *il cèdera* comme *il lèvera*, etc.

Exceptions:

- a) les préfixes **dé-** et **pré-** (*dégeler*, *prévenir*, etc.);
- b) les **é-** initiaux (*échelon*, *édredon*, *élever*, etc.);
- c) **médecin** et **médecine**.

2. Dans les verbes terminés à l'infinitif par **-eler** ou **-eter**, on favorisera la graphie **è** quand la syllabe qui suit contient un **e** muet, plutôt que de redoubler la consonne qui suit: *il détèle* comme *il pèle*, *il époussète* comme *il achète*, *il détèlera* comme *il pèlera*, etc. Les dérivés en **-ment** s'alignent sur le verbe.

Exceptions:

Appeler, **interpeler** et **jeter**, ainsi que leurs familles, conservent le redoublement de la consonne: *j'appelle*, *tu jettes*, *elle rejette*, *tu interpelleras*, etc.

3. On unit les numéraux composés par des traits d'union: *vingt-et-un*, *deux-mille-trois-cent-quatre*, etc.
4. Le participe passé de *laisser* suivi d'un infinitif est toujours invariable: *les enfants que tu as laissé partir*.
5. Les consonnes **t** et **l** qui suivent un **e** muet restent simples: *lunetier*, *prunelier*, *interpeler*, *dentelière*.
6. Le tréma est déplacé sur la lettre **u** prononcée dans les suites **-gue-** et **-gui-** (*aigüe*, *ambigüe*, *ambigüité*).
7. Les verbes en **-oter/-otter** gardent deux **t** s'il existe un nom de la même famille en **-otte**: *botte* > *botter*; *calotte* > *calotter*. On préfère la graphie simple lorsque ce n'est pas le cas: *danser* > *dansoter*, *manger* > *mangeoter*, *cracher* > *crachoter*, *neiger* > *neigeoter*, etc.
8. La finale **-illier** est abandonnée au profit de la finale **iller** pour être conforme à la prononciation de *serpillère*, *quincailler*, *joailler* (comme on écrit déjà *pouailler*, *volaitler*).
9. On unifie la variation **-olle/-ole** des finales, en adoptant la seconde variante: *corole*, *girole*, *grole*, *guibole*, *mariole*, etc.

Exceptions: *colle*, *folle*, *molle*.

10. Les circonflexes disparaissent sur les lettres **i** et **u**: *maitresse, aout, naitre, ile, bruler, flute*, etc.

Exceptions:

- a) ils doivent figurer dans les terminaisons verbales du passé simple, du subjonctif imparfait et plus-que-parfait: *nous vîmes, vous lûtes, qu'il aimât, qu'elle eût mangé*, etc.;
- b) ils doivent figurer quand leur présence permet de lever une ambiguïté: *du pain et j'ai dû, il croit et il croît, une poule sur un mur et je suis sûr*.

11. Les noms composés formés, avec trait d'union, d'un verbe et d'un nom, ou d'une préposition et d'un nom, s'alignent sur le singulier et le pluriel des mots simples, c'est-à-dire qu'ils prennent la marque du pluriel sur le second élément: *un après-midi, des après-midis, un sèche-cheveu, des sèche-cheveux, un arrière-gout, des arrière-goûts*, etc.

Exceptions:

- a) les noms composés dont le deuxième terme commence par une majuscule (*des prie-Dieu*);
- b) les composés dont le deuxième terme contient un article (*des trompe-l'œil, des trompe-la mort*).

12. On favorise la soudure des mots composés lorsqu'ils sont formés:
- des prépositions **contr(e)-** et **entr(e)-** comme *contrepouvoir, contravis* ou *entrejambe, s'entraîner...*;
 - d'un préfixe savant comme *agroalimentaire* ou *audiovisuel*;
 - d'une onomatopée ou de redoublement expressif comme *blablabla* ou *passépasse*.

Quelques composés divers sont ajoutés à cette liste (*tirebouchon, portemonnaie, piquenique, weekend, rondpoint...*).

13. Les emprunts se conforment, dans la mesure du possible, au système graphique du français. Cela concerne surtout les accents et les pluriels: *un satisfécit, des pénaltys, allégro, les médias, des tagliatelles* ou même *taltatelles, des roestis* ou pourquoi pas *reuchtis* (graphie attestée sur l'internet).
14. De manière générale, il est recommandé aux lexicographes et aux correcteurs de privilégier, en cas de concurrence entre plusieurs formes ou dans le cas de néologismes, la forme la plus simple: forme sans circonflexe, forme agglutinée, forme en **n** simple, graphie francisée, pluriel régulier, etc.

Au nombre de ces graphies rectifiées s'ajoutent celles rassemblées sous l'appellation «anomalies». Il peut s'agir de familles réaccordées (*bonhomme* comme *bonhomme*) ou de rectifications isolées (*ognon, assoir, nénufar, saccarine...*).

LISTE DES GRAPHIES

RECTIFIÉES

La liste ci-après énumère les graphies rectifiées, lesquelles sont suivies d'un chiffre renvoyant aux principes énumérés plus haut. Elle a été élaborée sur la base du *vadémécum* belge établi en son temps par l'APARO. Nous l'avons complétée à l'aide de plusieurs listes, en particulier avec celles que Nina Catach donne dans son livre *L'orthographe en débat* (Nathan, 1991).

- En principe, seul le masculin est indiqué.
- Les formes du type *fussè-je* (cf. règle 1) ne sont pas mentionnées, à l'exception des quatre les plus fréquentes.
- Les graphies anciennes figurent parfois entre crochets.
- Les mots constituant des anomalies (comme *charriot* ou *ognon*) sont précédés du signe «+».
- Pour les mots qui s'écrivent désormais soudés (cf. règle 12) ou ceux qui font partie des «recommandations générales» (cf. règle 14), nous n'avons retenu dans cette liste que les formes de haute fréquence.

A

abaisse langue (un),

des abaisse-langues, 11

abat-foin (un), des abat-foins, 11

abat-jour (un), des abat-jours, 11

abat-son (un), des abat sons, 11

abat-vent (un), des abat vents, 11

abcéder, abcèderai (j'), etc., 1

abécher, abècherai (j'), etc., 1

abime, 10

abimer, 10

abrègement, 1

abrèger, abrègerai (j'), etc., 1

+ absout [absous, p.p.]

accéder, accéderai (j'), etc., 1

accélérer, accélèrerai (j'), etc., 1

accroche-cœur (un),

des accroche-cœurs, 11

accroche-plat (un),

des accroche-plats, 11

accroître, accroît (il), accroîtrai (j'), etc., 10

acérer, acèrerai (j'), etc., 1

aciérer, acièrerai (j'), etc., 1

acupuncture, 13

addenda (un), des addendas, 13

adhérer, adhèrerai (j'), etc., 1

adultérer, adultèrerai (j'), etc., 1

aérer, aèrerai (j'), etc., 1

aéroclub, 12

afférer, affèrerai (j'), etc., 1

affèterie, 1

affréter, affrèterai (j'), etc., 1

affut, 10

affutage, 10

affuter, 10

affuteur, 10

affutiaux, 10

agglomérer, agglomèrerai (j'), etc., 1

agneler, agnèle (j'), etc., 2

agrèger, agrègerai (j'), etc., 1

agroalimentaire, 12

aide-mémoire (un),

des aide-mémoires, 11

aigüe (adjectif féminin), 6

aiguilleter, aiguillète (j'), etc., 2

ainé, 10

ainesse, 10

aléser, alèserai (j'), etc., 1

aliéner, aliènerai (j'), etc., 1

allécher, allècherai (j'), etc., 1

allègement, 1

alléger, allègerai (j'), etc., 1

allègement, 1

alléretto, 13
 allégro (un), des allégros, 13
 alléguer, allèguerai (j'), etc., 1
 allo, 14
 allume-cigare (un),
 des allume-cigares, 11
 allume-feu (un), des allume-feux, 11
 altérer, altèrerai (j'), etc., 1
 ambiguë (adjectif féminin), 6
 ambiguïté, 6
 amonceler, amoncèle (j'), etc., 2
 amoncèlement, 2
 amuse-gueule (un),
 des amuse-gueules, 11
 ana (un), des anas, 13
 angstrœm, 13
 anhéler, anhèlerai (j'), etc., 1
 anneler, annèle (j'), etc., 2
 aout, 10
 aoutage, 10
 aoutat, 10
 aoutement, 10
 aouter, 10
 aouteron, 10
 aoutien, 10
 à pic (un), des à pics, 11
 apparaître, apparait (il), apparaitrai (j'),
 etc., 10
 attachik (un), des attachiks, 13
 + appâts [appas]
 appéter, appèterai (j'), etc., 1
 appuie-tête (un), des appuie-têtes, 11
 après-midi (un), des après-midis, 11
 après-rasage (un),
 des après-rasages, 11
 après-ski (un), des après-skis, 11
 à priori (loc. adv.), 13
 apriori (un), des aprioris, 13
 apriorisme, 13
 arcaboutant, 12
 arcouter, 12
 aréner, arènerai (j'), etc., 1
 argüer, argüe (j'), etc., 6
 arole, 9
 arpéger, arpègerai (j'), etc., 1
 arrachepied (d'), 12
 arrête-bœuf (un), des arrête-bœufs, 11
 arrière-gout (un), des arrière-gouts, 10, 11

arriérer, arrièrerai (j'), etc., 1
 artéfact, 13
 assèchement, 1
 assécher, assècherai (j'), etc., 1
 asséner, assènerai (j'), etc., 1, 13
 assidument, 10
 assièger, assiègerai (j'), etc., 1
 + assoir [asseoir]
 atteler, attèle (j'), etc., 2
 attrape-mouche (un),
 des attrape-mouches, 11
 audiovisuel, 12
 autoécole, 12
 autostop, 12
 autostoppeur, 12
 avant-gout (un), des avant-gouts, 10, 11
 avérer, avèrerai (j'), etc., 1

B

baisoter, 7
 banqueter, banquète (je), etc., 2
 barcarole, 9
 baréter, barèterai (je), etc., 1
 barman (un), des barmans, 13
 barquerole, 9
 baseball, 13
 basketball, 13
 bassecour, 12
 bat-flanc (un), des bat-flancs, 11
 bateler, batèle (je), etc., 2
 bêcheveter, bêchevète (je), etc., 2
 béqueter, béquète (je), etc., 2
 bélitre, 10, 14
 benoit, 10
 benoîte, 10
 benoitement, 10
 besaigüe, 6
 bésicles, 14
 bienaimé, 12
 bienfondé, 12
 biqueter, biquète (je), etc., 2
 bisaigüe, 6
 + bizut
 blabla, blablaba, 12
 blackout (un), des blackouts, 13
 blasphémer, blasphemèrai (je), etc., 1

blatérer, blatèrerai (je), etc., 1
 bléser, blèserai (je), etc., 1
 bluejean (un), des bluejeans, 13
 boîte, 10
 boîtier, 10
 + bonhommie
 bonneter, bonnète (je), etc., 2
 boss (un, des), 13
 bosseler, bossèle (je), etc., 2
 bossèlement, 2
 botteler, bottèle (je), etc., 2
 bouche-pore (un), des bouche-pores, 11
 bourreler, bourrèle (je), etc., 2
 bourrèment, 2
 + boursoufflage
 + boursoufflement
 + boursouffler
 + boursoufflure
 boute-selle (un), des boute-selles, 11
 boutentrain, 12
 bouterole, 9
 bouveter, bouvète (je), etc., 2
 box (un, des), 13
 branlebas, 12
 braséro, 13
 brèche-dent (un), des brèche-dents, 11
 bréler, brèlerai (je), etc., 1
 bretteler, brettèle (je), etc., 2
 breveter, brevète (je), etc., 2
 briqueter, briquète (je), etc., 2
 brise-lame (un), des brise-lames, 11
 brise-bise (un), des brise-bises, 11
 brise-fer (un), des brise-fers, 11
 brocheter, brochète (je), etc., 2
 bronchopneumonie, 12
 brulage, 10
 brule-bout (un),
 des brule-bouts, 10, 11
 brule-gueule (un),
 des brule-gueules, 10, 11
 brule-parfum (un),
 des brule-parfums, 10, 11
 brule-pourpoint (à), 10
 brulément, 10
 bruler, 10
 brulerie, 10
 bruletout (un), des bruletouts, 10, 12
 bruleur, 10

brulis, 10
 bruloir, 10
 brulot, 10
 brulure, 10
 brunch (un), des brunchs, 13
 buche, 10
 bucher (verbe et nom), 10
 bucheron, 10
 buchette, 10
 bucheur, 10
 buffeter, buffète (je), etc., 2
 bulldozer, 14

C

cacahouète, 14
 cache-poussière (un),
 des cache-poussières, 11
 cache-sexe (un), des cache-sexes, 11
 cache-pot (un), des cache-pots, 11
 cachecache, 12
 cacheter, cachète (je), etc., 2
 cachotier, 7
 cafétéria, 13
 cahincaba, 12
 + cahutte
 caille-lait (un), des caille-laits, 11
 cailleter, caillète (je), etc., 2
 caméraman (un), des caméramans, 13
 candéla, 13
 canneler, cannèle (je), etc., 2
 cannelloni (un), des cannellonis, 13
 capeler, capèle (je), etc., 2
 caqueter, caquète (je), etc., 2
 cardiovasculaire, 12
 caréner, carènerai (je), etc., 1
 carreler, carrèle (je), etc., 2
 casse-cou (un), des casse-cous, 11
 casse-croute (un), des casse-croutes, 10, 11
 casse-noisette (un),
 des casse-noisettes, 11
 casse-pied (un), des casse-pieds, 11
 céder, cèderai (je), etc., 1
 célébrer, célébrerai (je), etc., 1
 cèleri, 1
 cent est suivi et précédé d'un trait d'union
 dans les numéraux composés
 (*cent-un, mille-quatre-cent-un, etc.*), 3

chainage, 10
 chaîne, 10
 chaîner, 10
 chaînetier, 10
 chaînette, 10
 chaîneur, 10
 chainier, 10
 chainiste, 10
 chainon, 10
 chanceler, chancèle (je), etc., 2
 chancèlement, 2
 + charriot
 + charriotage
 chasse-marée (un),
 des chasse-marées, 11
 chasse-mouche (un),
 des chasse-mouches, 11
 chasse-neige (un), des chasse-neiges, 11
 chasse-pierre (un), des chasse-pierres, 11
 chauffe-lit (un), des chauffe-lits, 11
 chauffe-assiette (un),
 des chauffe-assiettes, 11
 chauffe-bain (un), des chauffe-bains, 11
 chauffe-eau (un), des chauffe-eaux, 11
 chauffe-pied (un), des chauffe-pieds, 11
 chauffe-plat (un), des chauffe-plats, 11
 + chaussetrappe
 chauvesouris, 12
 chébec, 13
 chéchia, 13
 cherry (un), des cherries, 13
 chevreter, chevrète (je), etc., 2
 chickekébab (un), des chickekébabs, 13
 chiqueter, chiquète (je), etc., 2
 chowchow (un), des chowchows, 13
 chronométrer, chronométrerai (je), etc., 1
 [ciao, voir tchao]
 ci-git, 10
 cicérone, 13
 cigüe, 6
 cinéclub, 12
 ciseler, cisèle (je), etc., 2
 cisèlement, 2
 claqueter, claquète (je), etc., 2
 claveter, clavète (je), etc., 2
 clergyman (un), des clergymans, 13
 cliqueter, cliquète (je), etc., 2
 cliquètement, 2
 clochepied (à), 12
 cloître, 10
 cloitrer, 10
 coach (un), des coachs, 13
 cogérer, cogèrerai (je), etc., 1
 colleter, collète (je), etc., 2
 + combattif
 + combattivité
 commérer, commèrerai (je), etc., 1
 comparaitre, comparait (il),
 comparaitrai (je), etc., 10
 compéter, compèterai (je), etc., 1
 complait (il), 10
 complètement (nom), 1
 compléter, complèterai (je), etc., 1
 compte-fil (un), des compte-fils, 11
 compte-goutte (un),
 des compte-gouttes, 11
 compte-tour (un), des compte-tours, 11
 concéder, concèderai (je), etc., 1
 concélébrer, concèlèbrerai (je), etc., 1
 concrèter, concrèterai (je), etc., 1
 condottière (un), des condottières, 13
 confédérer, confèdèrerai (je), etc., 1
 conférer, confèrerai (je), etc., 1
 confetti (un), des confettis, 13
 conglomérer, conglomèrerai (je), etc., 1
 congrument, 10
 connaître, connaît (il), connaîtrai (je),
 etc., 10
 conquistador (un),
 des conquistadors, 13
 considérer, considèrerai (je), etc., 1
 contigüe (adjectif féminin), 6
 contigüité, 6
 continument, 10
 contr(e)- les composés de cette préposition
 s'écrivent soudés (*contrejour*,
controffensive, etc.), 12
 contremaitre, contremaitresse, 10
 coopérer, coopèrerai (je), etc., 1
 coposséder, copossèderai (je), etc., 1
 coqueter, coquète (je), etc., 2
 cordeler, cordèle (je), etc., 2
 corolaire, 9
 corole, 9
 corrèler, corrèlerai (je), etc., 1
 corseter, corsète (je), etc., 2

coupe-gorge (un), des coupe-gorges, 11
 coupe-papier (un), des coupe-papiers, 11
 coupler, couplète (je), etc., 2
 cout, 10
 coutant, 10
 couter, 10
 couteusement, 10
 couteux, 10
 couvrepied, 12
 covergirl (une), des covergirls, 13
 cowboy (un), des cowboys, 13
 craqueler, craquèle (je), etc., 2
 craquèlement, 2
 craqueter, craquète (je), etc., 2
 craquètement, 2
 crècerelle, 1
 crècher, crècherai (je), etc., 1
 crèmer, crèmerai (je), etc., 1
 crèmerie, 1
 crènelage, 1
 crèneler, crènèle (je), etc., 1, 2
 crènelure, 1
 crèner, crènerai (je), etc., 1
 crescendo (un), des crescendos, 13
 crèteler, crètèle (je), etc., 1, 2
 crève-cœur (un), des crève-cœurs, 11
 crève-vessie (un), des crève-vessies, 11
 critérium, 13
 crochepied, 12
 crocheter, crochète (je), etc., 2
 croit (nom), 10
 croitre, croitrai (je), etc., 10
 croquemadame, 12
 croquemitaine, 12
 croquemonsieur, 12
 croquemort, 12
 crosscountry (un), des crosscountrys, 13
 croute, 10
 crouter, 10
 crouteux, 10
 crouton, 10
 crument, 10
 + cuisseau [cuissot]
 cure-dent (un), des cure-dents, 11
 cure-ongle (un), des cure-ongles, 11
 cure-oreille (un), des cure-oreilles, 11
 cure-pipe (un), des cure-pipes, 11
 cureter, curète (je), etc., 2
 curriculum (un), des curriculums, 13
 cutiréaction, 12
 cuveler, cuvèle (je), etc., 2
 cuvèlement, 2
D
 dansoter, 7
 débateur, 13
 déblatérer, déblatèrerai (je), etc., 1
 déboitement, 10
 déboiter, 10
 débosser, débosèle (je), etc., 2
 décacheter, décachète (je), etc., 2
 décapeler, décapèle (je), etc., 2
 décarreler, décarrèle (je), etc., 2
 décéder, décèderai (je), etc., 1
 décélérer, décèlèrerai (je), etc., 1
 décérébrer, décèrèbrerai (je), etc., 1
 décerveler, décervèle (je), etc., 2
 déchainement, 10
 déchaîner, 10
 décheveler, déchevèle (je), etc., 2
 déchiqueter, déchiquète (je), etc., 2
 + déciller [dessiller]
 déclaveter, déclavète (je), etc., 2
 décliqûeter, décliqûète (je), etc., 2
 décolérer, décolèrerai (je), etc., 1
 décoller, décollète (je), etc., 2
 déconsidérer, déconsidèrerai (je), etc., 1
 décroscendo (un), des décroscendos, 13
 décréter, décrèterai (je), etc., 1
 décroît (nom), 10
 décroitre, décroît (il), décroitrai (je), 10
 décroûter, 10
 déféquer, défèquerai (je), etc., 1
 déférer, défèrerai (je), etc., 1
 déficeler, déficèle (je), etc., 2
 défraichir, 10
 dégénérer, dégènèrerai (je), etc., 1
 dégiter, 10
 dégoter, 7
 dégout, 10
 dégoutamment, 10
 dégoutant, 10
 dégoutation, 10
 dégouter, 10

dégraveler, dégravèle (je), etc., 2
 déléatur (un), des déléateurs, 13
 déléguer, délèguerai (je), etc., 1
 délibérer, délibèrerai (je), etc., 1
 délirium tremens, 13
 démoucheter, démouchète (je), etc., 2
 démuseler, démusèle (je), etc., 2
 déniveler, dénivèle (je), etc., 2
 dénivèlement, 2
 denteler, dentèle (je), etc., 2
 dentelier, dentelière, 5
 dépaqueter, dépaquète (je), etc., 2
 déplait (il), 10
 déposséder, dépossèderai (je), etc., 1
 dépoussiérer, dépoussièrerai (je), etc., 1
 dépucceler, dépuccèle (je), etc., 2
 dérèglementation, 1
 dérèglementer, 1
 dérégler, dérèglerai (je), etc., 1
 dériveter, dérivète (je), etc., 2
 désaciérer, désacièrerai (je), etc., 1
 désaérer, désaèrerai (je), etc., 1
 désagrèger, désagrègerai (je), etc., 1
 désaliéner, désaliènerai (je), etc., 1
 désaltérer, désaltèrerai (je), etc., 1
 désenchaîner, 10
 désensorceler, désensorcèle (je), etc., 2
 désespérer, désespèrerai (je), etc., 1
 déshydrogéner, déshydrogènerai (je),
 etc., 1
 déshypothéquer, déshypothèquerai (je),
 etc., 1
 désidérata (un), des désidératas, 13
 désintégrer, désintègrerai (je), etc., 1
 désoxygéner, désoxygènerai (je), etc., 1
 dessécher, dessècherai (je), etc., 1
 dessemeler, dessemèle (je), etc., 2
 [dessiller, voir déciller]
 dessouler, 10
 dételer, détèle (je), etc., 2
 dictat (un), des dictats, 13
 diésel, 14
 diéser, dièserai (je), etc., 1
 différer, diffèrerai (je), etc., 1
 digérer, digèrerai (je), etc., 1
 dilacérer, dilacèrerai (je), etc., 1
 dime, 10
 dinatoire, 10

dinée, 10
 diner (verbe et nom), 10
 dinette, 10
 dineur, 10
 dineuse, 10
 + disaccharide
 disparaître, disparaît (il),
 disparaîtrai (je), etc., 10
 disséquer, dissèquerai (je), etc., 1
 + dissout [dissous, p.p.]
 dompte-venin (un), des dompte-venins, 11
 + douçâtre
 dument (adverbe), 10
 duodénum, 13
 duplicata (un), des duplicatas, 13
 dussè-je, 1
 duveter, duvétè (je), etc., 2

E

ébiseler, ébisèle (j'), etc., 2
 ébouqueter, ébouquète (j'), etc., 2
 ébrécher, ébrècherai (j'), etc., 1
 écheler, échèle (j'), etc., 2
 écheveler, échevèle (j'), etc., 2
 écolleter, écollète (j'), etc., 2
 écrémer, écrèmerai (j'), etc., 1
 écroutage, 10
 écroutement, 10
 écrouter, 10
 écrouteuse, 10
 [eczéma, voir exéma]
 edelweiss, 13
 électroaimant, 12
 électrocardiogramme, 12
 + embattre
 emboitable, 10
 emboitage, 10
 emboitement, 10
 emboiter, 10
 emboiture, 10
 embotter, embottèle (j'), etc., 2
 embuche, 10
 émécher, émècherai (j'), etc., 1
 émoucheter, émouchète (j'), etc., 2
 empaqueter, empaquète (j'), etc., 2
 empiètement, 1

empiéter, empièterai (j'), etc., 1
 emporium (un), des emporiums, 13
 emporte-pièce (un),
 des emporte-pièces, 11
 empoussiérer, empoussièrerai (j'), etc., 1
 encas (nom), 12
 enchaînement, 10
 enchaîner, 10
 encliqueter, encliquète (j'), etc., 2
 encloître, 10
 encroutement, 10
 encrouter, 10
 enfaiteau, 10
 enfaitement, 10
 enfaiteur, 10
 enficeler, enficèle (j'), etc., 2
 enfiévrer, enfièvrerai (j'), etc., 1
 enflécher, enflècherai (j'), etc., 1
 enfutage, 10
 enfuter, 10
 engrumeler, engrumèle (j'), etc., 2
 enjaveler, enjavèle (j'), etc., 2
 ensorceler, ensorcèle (j'), etc., 2
 ensorcèlement, 2
 enténébrer, entènèbrerai (j'), etc., 1
 entête (nom), 12
 entr(e)- les composés de cette préposition
 s'écrivent soudés (*entraide*,
entretemps, etc.), 12
 entraînable, 10
 entraînant, 10
 entraînement, 10
 entraîner, 10
 entraîneur, 10
 entrevouter, 10
 énumérer, énumèrerai (j'), etc., 1
 envoutant, 10
 envoutement, 10
 envouter, 10
 envouteur, 10
 épanneler, épannèle (j'), etc., 2
 épeler, épèle (j'), etc., 2
 épinceter, épincète (j'), etc., 2
 épître, 10
 épousseter, époussète (j'), etc., 2
 errata (un), des erratas, 13
 erratum (un), des erratums, 13
 espérer, espèrerai (j'), etc., 1

essuie-glace (un), des essuie-glaces, 11
 essuie-main (un), des essuie-mains, 11
 essuie-tout (un), des essuie-touts, 11
 et est précédé et suivi d'un trait d'union
 dans les numéraux composés (*vingt-*
et-un, etc.), 3
 etcétera, 14
 étinceler, étincèle (j'), etc., 2
 étincèlement, 2
 étiqueter, étiquète (j'), etc., 2
 étouffe-chrétien (un),
 des étouffe-chrétiens, 11
 eussè-je, 1
 évènement, 1
 évènementiel, 1
 éviscérer, éviscèrerai (j'), etc., 1
 exagérer, exagèrerai (j'), etc., 1
 exaspérer, exaspèrerai (j'), etc., 1
 excéder, excèderai (j'), etc., 1
 excréter, excrèterai (j'), etc., 1
 exéat (un), des exéats, 13
 exécer, exècerai (j'), etc., 1
 + exéma [eczéma]
 + exémateux [eczémateux]
 exéquat (un), des exéquats, 13
 exhééder, exhèèderai (j'), etc., 1
 exigüe (adjectif féminin), 6
 exigüité, 6
 exit (un), des exits, 13
 exonérer, exonèrerai (j'), etc., 1
 extra les composés de cet élément
 s'écrivent soudés (*extraterrestre*,
 etc.), 12
 exubérer, exubèrerai (j'), etc., 1
 exulcérer, exulcèrerai (j'), etc., 1
 exvoto (un), des exvotos, 13

F

facsimilé (un), des facsimilés, 13
 fairplay, 13
 faitage, 10
 faite, 10
 faiteau, 10
 faitier, 10
 faitout (un), des faitouts, 12
 fayoter, 7

fédérer, fédèrerai (je), etc., 1
 féérie, 14
 ferry (un), des ferrys, 13
 feuilleter, feuillète (je), etc., 2
 fèveole, 1
 ficeler, ficèle (je), etc., 2
 flash (un), des flashs, 13
 flécher, flècherai (je), etc., 1
 fleureter, fleurète (je), etc., 2
 flute, 10
 fluté, 10
 fluteau, 10
 fluter, 10
 flutiau, 10
 flutiste, 10
 fonctionnalisme, 14
 fraîche (adjectif féminin et nom), 10
 fraîchement, 10
 fraîcheur, 10
 fraichin, 10
 fraichir, 10
 frisoter, 7
 frisotis, 7
 fréter, frèterai (je), etc., 1
 froufrou, 12
 fume-cigare (un), des fume-cigares, 11
 fume-cigarette (un),
 des fume-cigarettes, 11
 fumerole, 9
 funky (un), des funkys, 13
 fureter, furète (je), etc., 2
 fuseler, fusèle (je), etc., 2
 fussè-je, 1
 fut (nom), 10
 futier, 10

G

gageüre, 6
 gagman (un), des gagmans, 13
 gagne-pain (un), des gagne-pains, 11
 gagnepetit (un), des gagnepetits, 12
 gaiement ou gaiment, 10
 gaieté ou gaité, 10
 galéjer, galèjerai (je), etc., 1
 galérer, galèrerai (je), etc., 1

garde-barrière (un),
 des garde-barrières, 11
 garde-boue (un), des garde-boues, 11
 garde-chasse (un), des garde-chasses, 11
 garde-malade (un), des garde-malades, 11
 garde-manger (un), des garde-mangers,
 etc., 11
 gâte-métier (un), des gâte-métiers, 11
 gâte-papier (un), des gâte-papiers, 11
 gâte-sauce (un), des gâte-sauces, 11
 gazole, 13
 gélinotte, 13
 générer, gènerai (je), etc., 1
 gentleman (un), des gentlemen, 13
 gérer, gèrerai (je), etc., 1
 [gésir, voir il gît, ci-gît]
 [ghilde, voir guildé]
 girole, 9
 gît (il), 10
 gîte, 10
 gîter, 10
 gléner, glènerai (je), etc., 1
 globetrotteur, 13
 gobe-mouche (un), des gobe-mouches, 11
 gobeter, gobète (je), etc., 2
 golden (une), des goldens, 13
 goulument, 10
 gout, 10
 goûter (verbe et nom), 10
 gouteur, 10
 gouteux, 10
 graffiti (un), des graffitis, 13
 gratte-ciel (un), des gratte-ciels, 11
 gratte-cul (un), des gratte-culs, 11
 gratte-papier (un), des gratte-papiers, 11
 gratte-pied (un), des gratte-pieds, 11
 gratteler, grattèle (je), etc., 2
 grelotement, 7
 greloter, 7
 greneler, grenèle (je), etc., 2
 gréser, grèserai (je), etc., 1
 grille-pain (un), des grille-pains, 11
 griveler, grivèle (je), etc., 2
 grole, 9
 grommeler, grommèle (je), etc., 2
 grommèlement, 2
 grumeler, grumèle (je), etc., 2
 gruppetto (un), des gruppettos, 13

guibole, 9
 guide-fil (un), des guide-fils, 11
 + guildé [ghilde]
 guillemeter, guillèmète (je), etc., 2

H

hache-paille (un), des hache-pailles, 11
 hache-viande (un), des hache-viandes, 11
 hache-légume (un), des hache-légumes, 11
 handball, 13
 harakiri, 13
 harceler, harcèle (j'), etc., 2
 hautparleur, 12
 hébètement, 1
 hébéter, hébèterai (j'), etc., 1
 héler, hèlerai (j'), etc., 1
 hifi, 13
 hitparade, 13
 hobby (un), des hobbies, 13
 holdup, 13
 homéo [homœo-], 13
 hoqueter, hoquète (je), etc., 2
 hors-bord (un), des hors-bords, 11
 hors-jeu (un), des hors-jeux, 11
 hors-texte (un), des hors-textes, 11
 hotdog (un), des hotdogs, 13
 huitre, 10
 huitrier, 10
 hultrière, 10
 hydroélectrique, 12
 hydrogèner, hydrogènerai (j'), etc., 1
 hypothéquer, hypothèquerai (j'), etc., 1

imbrulé, 10
 impêtrer, impètrèrai (j'), etc., 1
 imprégner, imprègnerai (j'), etc., 1
 imprésario (un), des imprésarios, 13
 imprimatur (un), des imprimaturs, 13
 in-folio (un), des in-folios, 13
 in-octavo (un), des in-octavos, 13
 in-plano (un), des in-planos, 13
 in-quarto (un), des in-quartos, 13
 incarcérer, incarcèrerai (j'), etc., 1
 incinérer, incinèrerai (j'), etc., 1
 incipit (un), des incipits, 13
 incongrument, 10
 indifférer, indiffèrerai (je), etc., 1
 indument (adverbe), 10
 inférer, infèrerai (j'), etc., 1
 infra les composés de cet élément
 s'écrivent soudés (*infrasonore*, etc.), 12
 ingérer, ingèrerai (j'), etc., 1
 + innommé
 inquiéter, inquièterai (j'), etc., 1
 insérer, insèrerai (j'), etc., 1
 intégrer, intègrerai (j'), etc., 1
 intercéder, intercèderai (j'), etc., 1
 interférer, interfèrerai (j'), etc., 1
 interpeler, 5
 interpénétrer (s'), interpènrètrons
 (nous nous), etc., 1
 interpréter, interprèterai (j'), etc., 1
 intra les composés de cet élément
 s'écrivent soudés (*intraoculaire*, etc.), 12
 invétérer, invètèrerai (j'), etc., 1
 itérer, itèrerai (j'), etc., 1

J

jarreter, jarrète (je), etc., 2
 javeler, javèle (je), etc., 2
 jazzman (un), des jazzmans, 13
 jean (un), des jeans, 13
 jéjunum, 13
 jeuner, 10
 jeuneur, 10
 joailler, 8
 jumeler, jumèle (je), etc., 2

K

kakémono, 13
 kibboutz (un, des), 13
 kidnappeur, 14
 kifkif, 12
 kilométrer, kilomètrerais (je), etc., 1
 knockout (un), des knockouts, 13
 ksar (un), des ksars («lieu fortifié»), 13

L

lacérer, lacèrerais (je), etc., 1
 laïche, 10
 laissé (p.p.) suivi d'un infinitif est
 invariable, 4
 lance-flamme (un), des lance-flammes, 11
 lance-pierre (un), des lance-pierres, 11
 land (un), des lands, 13
 langueter, languète (je), etc., 2
 lapilli (un), des lapillis, 13
 largo (un), des largos, 13
 lasagne (une), des lasagnes, 13
 latifundium (un), des latifundiums, 13
 lavatory (un), des lavatorys, 13
 lave-linge (un), des lave-linges, 11
 lave-main (un), des lave-mains, 11
 lave-tête (un), des lave-têtes, 11
 lave-vaisselle (un),
 des lave-vaisselles, 11
 lazzi (un), des lazzis, 13
 leadeur, 14
 lécher, lècherai (je), etc., 1
 légato (un), des légatos, 13
 légiférer, légifèrerais (je), etc., 1
 léguer, lèguerais (je), etc., 1
 leitmotiv (un), des leitmotivs, 13
 lento (un), des lentos, 13
 léser, lèserai (je), etc., 1
 lève-glace (un), des lève-glaces, 11
 + levreau [levraut]
 libérer, libèrerais (je), etc., 1
 libretto (un), des librettos, 13
 lied (un), des lieds, 13
 lieudit, 12
 li (un), des lis («mesure»), 13
 lignerole, 9

linoléum, 13
 lisérer, lisèrerais (je), etc., 1
 litchis («fruit»), 13
 lobby (un), des lobbys, 13
 lockout (un), des lockouts, 13
 lombago, 13
 lorry (un), des lorrays, 13
 louveter, louvète (je), etc., 2
 lunch (un), des lunches, 13
 lunetier, 5

M

macaroni (un), des macaronis, 13
 macérer, macèrerais (je), etc., 1
 maelstrom, 13
 mafia, 14
 maître, 10
 maîtresse, 10
 maîtrisable, 10
 maîtrise, 10
 maîtriser, 10
 majong [mah-jong], 13
 malfamé, 12
 manageur, 14
 mange-disque (un), des mange-disques, 11
 mangeoter, 7
 mangetout (un), des mangetouts, 12
 manier, manièresai (je), etc., 1
 maraichage, 10
 maraicher, 10
 maraichin, 10
 marengo (un), des marengos, 13
 marguiller, 8
 mariole, 9
 marketing, 13
 marqueter, marquète (je), etc., 2
 martèlement, 2
 match (un), des matchs, 13
 maxima (un), des maxims, 13
 maximum (un), des maximums, 13
 mécher, mècherai (je), etc., 1
 méconnaître, méconnaît (il),
 méconnaîtrai (je), etc., 10
 média (un), des médias, 13
 méhalla, 13
 méhari (un), des méharis, 13

mélimélo, 12
 memento, 13
 mémorandum (un),
 des mémorandums, 13
 mésinterpréter, mésinterprèterai (je),
 etc., 1
 + messor [messoir]
 métrer, mètrerais (je), etc., 1
 millefeuille (un), des millefeuilles, 12
 millepatte (un), des millepattes, 12
 millepertuis (un, des), 12
 mille est précédé et suivi d'un trait d'union
 dans les numéraux composés (*deux-*
mille-cent, etc.), 3
 minichaine, 10, 12
 minima (un), des minimas, 13
 minimum (un), des minimums, 13
 mire-œuf (un), des mire-œufs, 11
 mixeur, 14
 modérer, modèrerais (je), etc., 1
 moleter, molète (je), etc., 2
 + monosaccaride
 monte-charge (un), des monte-charges, 11
 monte-pente (un), des monte-pentes, 11
 monte-plat (un), des monte-plats, 11
 monte-sac (un), des monte-sacs, 11
 morceler, morcèle (je), etc., 2
 morcèlement, 2
 morigéner, morigènerai (je), etc., 1
 motocross (un, des), 13
 moucherole, 9
 moucheter, mouchète (je), etc., 2
 mout, 10
 muguer, muguète (je), etc., 2
 mure (nom et adjectif féminin), 10
 mu (p.p.), 10
 murement, 10
 murier, 10
 murir, 10
 murissage, 10
 murissement, 10
 murissement, 10
 muron, 10
 museler, musèle (je), etc., 2
 musèlement, 2
 muserole, 9
 musli [muesli], 13

N

nævus (un, des), 13
 naître, naît (il), naîtrai (je), etc., 10
 + nénufar
 nickeler, nickèle (je), etc., 2
 nirvana, 13
 niveler, nivèle (je), etc., 2
 nivèlement, 2
 noroît (vent), 10
 nova (une), des novas, 13
 nucléus (un, des), 13
 nument (adverbe), 10
 nursery (une), des nurseries, 13

O

obérer, obèrerais (j'), etc., 1
 oblitérer, oblitérerais (j'), etc., 1
 obséder, obsèderai (j'), etc., 1
 obtempérer, obtèpèrerais (j'), etc., 1
 oculus (un, des), 13
 offset (un), des offsets, 13
 + ognon
 + ognonade
 + ognonière
 oiseler, oisèle (j'), etc., 2
 ohm (un), des ohms, 13
 oligoélément, 12
 opérer, opèrerais (j'), etc., 1
 oppidum (un), des oppidums, 13
 optimum (un), des optimums, 13
 ordo (un), des ordos, 13
 ossobuco (un), des ossobucos, 13
 otorhinolaryngologie, 12
 oued (un), des oueds, 13
 ouillère [ouillière], 8
 ouvre-boîte (un), des ouvre-boîtes, 10, 11
 ouvre-bouteille (un),
 des ouvre-bouteilles, 11
 ouvre-gant (un), des ouvre-gants, 11
 ouvre-huitre (un), des ouvre-huitres, 10, 11
 oxygéner, oxygènerai (j'), etc., 1

P

paëlia [paella], 13
 + pagaille [pagaie ou pagaye]
 pagus (un, des), 13
 pailler, paillète (je), etc., 2
 paître, pait (il), paîtrai (je), etc., 10
 panteler, pantèle (je), etc., 2
 paqueter, paquète (je), etc., 2
 parabellum (un), des parabellums, 13
 paraître, paraît (il),
 paraîtrai (je), etc., 10
 pare-brise (un), des pare-brises, 11
 pare-choc (un), des pare-chocs, 11
 pare-soleil (un), des pare-soleils, 11
 parqueter, parquète (je), etc., 2
 partita (une), des partidas, 13
 passe-boule (un), des passe-boules, 11
 passe-crassane (une),
 des passe-crassanes, 11
 passepartout (un), des passepartouts, 12
 passepasse, 12
 passetemps, 12
 passe-thé (un), des passe-thés, 11
 pêcher («commettre une faute»),
 pêcherai (je), etc., 1
 pêcheresse, 1
 pédigrée, 13
 pêlemêle, 12
 pelleter, pellète (je), etc., 2
 pénalty (un), des pénaltys, 13
 pénétrer, pénétrerai (je), etc., 1
 pèperin, 1
 péquenaud ou péquenot, 1
 perce-neige (un ou une),
 des perce-neiges, 11
 perce-oreille (une), des perce-oreilles, 11
 perce-pierre (un), des perce-pierres, 11
 pérestroïka, 13
 perpétrer, perpètrerai (je), etc., 1
 persévérer, persèverai (je), etc., 1
 + persifflage
 + persiffler
 + persifleur
 pèse-bébé (un), des pèse-bébés, 11
 pèse-lettre (un), des pèse-lettres, 11
 pèse-vache (un), des pèse-vaches, etc., 11
 péséta, 13
 péso, 13
 pestiférer, pestifèrerai (je), etc., 1
 péter, pèterai (je), etc., 1
 petit-maitre, 10
 petite-maitresse, 10
 phylloxéra, 13
 phylum (un), des phylums, 13
 piéger, piègerai (je), etc., 1
 piéta, 13
 piètement, 1
 piéter, pièterai (je), etc., 1
 pince-fesse (un), des pince-fesses, 11
 pingpong, 13
 pinup (une), des pinups, 13
 pipeline, 13
 pique-assiette (un),
 des pique-assiettes, 11
 pique-bœuf (un), des pique-bœufs, 11
 pique-feu (un), des pique-feux, 11
 piquenique, 12
 piqueniquer, 12
 piqueter, piquète (je), etc., 2
 piqure, 10
 pirojki (un), des pirojkis, 13
 pisse-froid (un), des pisse-froids, 11
 pisse-vinaigre (un),
 des pisse-vinaigres, 11
 pizzicato (un), des pizzicatos, 13
 placebo, 13
 plait (il), 10
 platebande, 12
 plateforme, 12
 playback (un), des playbacks, 12
 pleure-misère (un),
 des pleure-misères, 11
 pocheter, pochète (je), etc., 2
 poètereau, 1
 policeman (un), des policiers, 13
 + polysaccharide
 pommeler (se), pommèle (je me), etc., 2
 ponch [punch] («boisson»), 13
 pondérer, pondèrerai (je), etc., 1
 porte-avion (un), des porte-avions, 11
 porte-bonheur, des porte-bonheurs, 11
 porte-drapeau (un),
 des porte-drapeaux, 11
 porte-jarretelle (un),
 des porte-jarretelles, 11

Q

quartier-maitre, 10
 québécois, 14
 quincailleur, 8
 quotepart, 12

R

rabat-joie (un), des rabat-joies, 11
 radioactif, 12
 radioactivité, 12
 raffuter, 10
 rafraichir, 10
 rafraichissement, 10
 ragout, 10
 ragouter, 10
 ramasse-miette (un),
 des ramasse-miettes, 11
 ramasse-monnaie (un),
 des ramasse-monnaies, 11
 ramasse-poussière (un),
 des ramasse-poussières, 11
 ranch (un), des ranchs, 13
 rapiécer, rapiècerai (je), etc., 1
 rase-motte (un), des rase-mottes, 11
 rase-pet (un), des rase-pets, 11
 rasséréner, rassèrènerai (je), etc., 1
 + rassoir [rasseoir]
 rateler, ratèle (je), etc., 2
 ravioli (un), des raviolis, 13
 réaffuter, 10
 réaléser, réalèserai (je), etc., 1
 réapparaître, réapparaît (il),
 réapparaîtrai (je), etc., 10
 rebéquer, rebèquerai (je), etc., 1
 rebruler, 10
 recacheter, recachète (je), etc., 2
 recarreler, recarrèle (je), etc., 2
 recéder, recèderai (je), etc., 1
 recéler, recèlerai (je), etc., 1
 recépage, 13
 recépée, 13
 recéper, je recèperai, etc., 1
 réclusionnaire, 14
 recomparaître, recomparaît (il),
 recomparaîtrai (je), etc., 10

porteculé, 12
 portecrayon, 12
 portemine, 12
 portemonnaie, 12
 porteplume, 12
 portevoix, 12
 posséder, possèderai (je), etc., 1
 postcure, 12
 potpourri (un), des potpourris, 12
 poucepied, 12
 pouding, 14
 pourlécher, pourlècherai (je), etc., 1
 pousse-café (un), des pousse-cafés, 11
 pousse-caillou (un),
 des pousse-cailloux, 11
 pousse-pousse, 12
 précéder, précèderai (je), etc., 1
 prédécéder, prédècèderai (je), etc., 1
 préférer, préfèrerai (je), etc., 1
 presque, 10
 presse-citron (un),
 des presse-citrons, 11
 presse-fruit (un), des presse-fruit, 11
 presse-papier (un),
 des presse-papiers, 11
 procéder, procèderai (je), etc., 1
 proférer, profèrerai (je), etc., 1
 professionnalisme, 14
 proliférer, prolifèrerai (je), etc., 1
 proportionnalité, 14
 prorata (un), des proratas, 13
 proscéntum (un), des proscéniums, 13
 prospérer, prospèrerai (je), etc., 1
 protège-dent (un),
 des protège-dents, 11
 protéger, protègerai (je), etc., 1
 + prudhomme
 + prudhomme
 + prudhomme
 prunelier, 5
 [pudding, voir pouding]
 puiné, 10
 puissè-je, 1
 pullover, 13
 [punch («boisson»), voir ponch]

reconnaitre, reconnaît (il),
reconnaitrai (je), etc., 10
reconsidérer, reconsidérerai (je), etc., 1
recordman (un), des recordmans, 13
recroitre, recroît (il), recroitrai (je), etc.,
recru (p.p.), 10
récupérer, récupérerai (je), etc., 1
référendum, 13
référer, référerai (je), etc., 1
réfléter, reflèterai (je), etc., 1
réfrènement, 1
réfréner, réfrènerai (je), etc., 1
réfrigérer, réfrigèrerai (je), etc., 1
régénérer, régènerai (je), etc., 1
règlementaire, 1
réglementairement, 1
réglementation, 1
réglementer, 1
régler, réglerai (je), etc., 1
régner, règnerai (je), etc., 1
réincarcérer, réincarèrerai (je), etc., 1
réinsérer, réinsèrerai (je), etc., 1
réintégrer, réintègrerai (je), etc., 1
réinterpréter, réinterprèterai (je), etc., 1
réitérer, réitèrerai (je), etc., 1
reitre, 10
+ relai
reléguer, relèguerai (je), etc., 1
remboitage, 10
remboitement, 10
remboiter, 10
rempaqueter, rempaquète (je), etc., 2
rempiètement, 1
rempiéter, rempièterai (je), etc., 1
remue-ménage (un),
des remue-ménages, 11
remue-méninge (un),
des remue-méninges, 11
rémunérer, rémunèrerai (je), etc., 1
renaitre, renait (il),
renaitrai (je), etc., 10
renchainer, 10
renfaitage, 10
renfaire, 10
rengréner, rengrènerai (je), etc., 1
renouveler, renouvelè (je), etc., 2
renouveau, 2
réopérer, réopèrerai (je), etc., 1

repaître, repaît (il), repaîtra (je), etc., 10
reparaître, reparait (il), repaîtra (je),
etc., 10
repérer, repèrerai (je), etc., 1
répéter, répèterai (je), etc., 1
repose-pied (un), des repose-pieds, 11
repose-tête (un), des repose-têtes, 11
réséquer, résèquerai (je), etc., 1
ressemeler, ressemè (je), etc., 2
rétrocéder, rétrocèderai (je), etc., 1
révéler, révèlerai (je), etc., 1
réverbérer, réverbèrerai (je), etc., 1
révéler, révèlerai (je), etc., 1
révoler, 13
révolvériser, 13
rince-bouche (un),
des rince-bouches, 11
rince-bouteille (un),
des rince-bouteilles, 11
rince-doigt (un), des rince-doigts, 11
riveter, rivète (je), etc., 2
rœsti, 13
rogne-pied (un), des rogne-pieds, 11
rondpoint, 12
rouspéter, rouspèterai (je), etc., 1
rousserole, 9
rugbyman (un), des rugbymans, 13
ruisseler, ruissè (je), etc., 2
ruissèlement, 2
rush (un), des rushs, 13

S

+ saccharine (et ses nombreux dérivés)
sagefemme, 12
sammy (un), des sammys, 13
sanatorium (un), des sanatoriums, 13
sandwich (un), des sandwiches, 13
sans-abri (un), des sans-abris, 11
sans-cœur (un), des sans-cœurs, 11
sanscrit, 13
sans-emploi (un), des sans-emplois, 11
sans-faute (un), des sans-fautes, 11
sans-gêne (un), des sans-gênes, 11
sati, 10
satisfécit (un), des satisfécits, 13
sauft conduit (un), des sauft conduits, 12

saute-mine (un), des saute-mines, 11
saute-ruisseau (un),
des saute-ruisseaux, 11
sauteler, sautèle (je), etc., 2
scampi (un), des scampis, 13
scénario (un), des scénarios, 13
sconse [skunks], 13
scooteur, 14
scotch (un), des scotchs, 13
scratch (un), des scratches, 13
scutum (un), des scutums, 13
sèche-cheveu (un), des sèche-cheveux, 11
sèche-linge (un), des sèche-linges, 11
sèche-main (un), des sèche-mains, 11
sécher, sécherai (je), etc., 1
sècheresse, 1
sècherie, 1
secréter, secrèterai (je), etc., 1
sécréter, sécrèterai (je), etc., 1
sélect (adjectif), 13
sempervivum (un), des sempervivums, 13
sèneçon, 13
sénescence, 13
sénestre, 13
sènevé, 1, 13
sénior, 13
séquoia, 13
sérapéum, 13
serpillère, 8
serre-joint (un), des serre-joints, 11
serre-livre (un), des serre-livres, 11
serre-papier (un), des serre-papiers, 11
serre-tête (un), des serre-têtes, 11
shampoing, 14
shopping, 14
show (un), des shows, 13
sidecar, 13
sidérer, sidèrerai (je), etc., 1
siéger, siègerai (je), etc., 1
sketch (un), des sketches, 13
[skunks, voir sconse]
smash (un), des smashes, 13
snackbar, 13
solo (un), des solos, 13
sombbrero, 13
soprano (un), des sopranos, 13
sorgo, 13
+ sottie

souffleter, soufflète (je), etc., 2
souffre-douleur (un),
des souffre-douleurs, 11
soulard, 10
soulaud, 10
souler, 10
soulerie, 10
soulographe, 10
soulographie, 10
soulon, 10
soulot, 10
soul [ivre], 10
sous-chef (un), des sous-chefs, 11
sous-entendu (un), des sous-entendus, 11
sous-faite (un), des sous-faites, 10, 11
sous-titre (un), des sous-titres, 11
sous-main (un), des sous-mains, 11
soutra, 10
spaghetti (un), des spaghettis, 13
speakeur, 14
spéculum, 13
speech (un), des speeches, 13
sportsman (un), des sportsmans, 13
squatteur, 14
statuquo (un), des statuquos, 12
stérer, stèrerai (je), etc., 1
stimulus (un, des), 13
stoupa, 10
striptease, 13
stripteaseur, 13
subaigüe (adjectif féminin), 6
subdéléguer, subdélèguerai (je), etc., 1
succéder, succèderai (je), etc., 1
suggérer, suggèrerai (je), etc., 1
sulky (un), des sulkys, etc., 13
superman (un), des supermans, 13
supernova (une), des supernovas, 13
suraigüe (adjectif féminin), 6
surcrot, 10
surcroît, 10
surement, 10
surentrainement, 10
surentrainer, 10
sureté, 10
suroît, 10
surpique, 10
+ sursoir, je sursoirai, etc.
symposium (un), des symposiums, 13

T

tacheter, tachète (je), etc., 2
 tagliatelles (des) ou taliatelle (une),
 des taliatelles, 13
 taille-crayon (un), des taille-crayons, 11
 taille-racine (un), des taille-racines, 11
 tamtam, 12
 tapecul (un), des tapeculs, 12
 tartignole, 9
 tête-vin (un), des tête-vins, 11
 tavaïole, 9
 taveler, tavèle (je), etc., 2
 taxum (un), des taxums, 13
 tchao (interjection), 14
 téléfilm, 12
 télémétrer, télémètrerais (je), etc., 1
 tempérer, tempèrerai (je), etc., 1
 tempo (un), des tempos, 13
 ténia, 13
 tennisman (un), des tennismans, 13
 téocalli, 13
 tépidarium (un), des tépidariums, 13
 terreplein, 12
 têtebêche, 12
 téter, tèterai (je), etc., 1
 têterelle, 1
 tholos (un, des), 13
 thrilleur, 14
 tire-lait (un), des tire-laits, 11
 tire-fesse (un), des tire-fesses, 11
 tire-flemme (un), des tire-flemmes, 11
 tirebouchon, 12
 + tocade
 toccata (une), des toccatas, 13
 tohubohu, 12
 tolérer, tolèrerai (je), etc., 1
 tommy (un), des tommys, 13
 [toquade, voir tocade]
 tord-boyau (un), des tord-boyaux, 11
 toréro, 13
 torii (un), des toriis, 13
 tory (un), des torys, 13
 tourne-disque (un), des tourne-disques, 11
 tourne-oreille (un), des tourne-oreilles, 11
 tourne-vent (un), des tourne-vents, 11
 tournedos, 12
 trainage, 10

trainailler, 10
 trainard, 10
 trainasser, 10
 traîne, 10
 traîne-savate (un), des traîne-savates, 10, 11
 traineau, 10
 trainée, 10
 trainement, 10
 trainer, 10
 traîneur, 10
 traintrain, 12
 traître, traîtresse, 10
 traitreusement, 10
 traîtrise, 10
 transférer, transférerais (je), etc., 1
 translittérer, translittèrerai (je), etc., 1
 transparent, transparait (il),
 transparaitrai (je), etc., 10
 tréfler, trèflerais (je), etc., 1
 trémolo, 13
 triclínium (un), des triclíniums, 13
 triplicata (un), des triplicatas, 13
 triséquer, triséquerai (je), etc., 1
 trole, 9
 trompeter, trompète (je), etc., 2
 trouble-fête (un), des trouble-fêtes, 11
 trousse-galant (un),
 des trousse-galants, 11
 trousse-pied (un), des trousse-pieds, 11
 trousse-queue (un),
 des trousse-queues, 11
 tsétsé, 12
 tue-chien (un), des tue-chiens, 11
 tue-diable (un), des tue-diables, 11
 tue-loup (un), des tue-loups, 11
 tue-mouche (un), des tue-mouches, 11
 tumulus (un, des), 13
 tutti (un), des tuttis, 13

U

ulcérer, ulcèrerai (j'), etc., 1
 ultra les composés de cet élément
 s'écrivent soudés (*ultramoderne*, etc.), 12
 underground (un), des undergrounds, 13

V

vadémécum (un), des vadémécums, 13
 vanupied, 12
 végéter, végèterai (je), etc., 1
 vélum, 13
 vénérer, vénèrerai (je), etc., 1
 vènerie, 1
 + ventail [vantail]
 vergeter, vergète (je), etc., 2
 vergeüre, 6
 véto, 13
 vidéocassette, 12
 vide-cave (un), des vide-caves, 11
 vide-ordure (un), des vide-ordures, 11
 vide-poche (un), des vide-poches, 11
 vide-pomme (un), des vide-pommes, 11
 vigneter, vignète (je), etc., 2
 vitupérer, vitupèrerai (je), etc., 1
 vociférer, vocifèrerai (je), etc., 1
 volapuk, 13
 voleter, volète (je), etc., 2
 volètement, 2
 volleyball, 13
 volteface (une), des voltefaces, 12
 voutain, 10
 voute, 10
 vouter, 10

W

wallaby (un), des wallabys, 13
 wattman (un), des wattmans, 13
 weekend (un), des weekends, 13
 whisky (un), des whiskys, 13
 winch (un), des winchs, 13

Y

yachtman (un), des yachtmans, 13
 yak, 14
 yogourt, 14
 yoyo (un), des yoyos, 12

Z

zakouski (un), des zakouskis, 13
 zarzuéla, 13
 zébrer, zèbrerais (je), etc., 1
 zingaro (un), des zingaros, 13

Nous reprenons ci-après la liste des principes présentés aux pages 11 et 12 pour les commenter un à un.

1. Généralisation de la règle «è devant une syllabe muette»: on peut écrire *évènement* comme *avènement*, *il cèdera* comme *il lèvera*, etc.

Exceptions:

- a) les préfixes **dé-** et **pré-** (*dégeler*, *prévenir*, etc.)
- b) les **é-** initiaux (*échelon*, *édredon*, *élever*, etc.)
- c) **médecin** et **médecine**

Ce premier principe tente de promouvoir une règle générale, qui continue néanmoins à comporter un certain nombre d'exceptions. Il en subsiste trois types. Le premier concerne les préfixes **dé-** et **pré-** (on devrait écrire *dégeler*, *prévenir* si on suivait la règle générale); les secondes exceptions concernent les **é-** initiaux (on devrait écrire *élever*); la dernière exception est **médecin**, **médecine**, graphie trop bien ancrée dans l'usage aux yeux des experts. Nous avons là un premier exemple de la démarche suivie par le groupe de travail: tentative d'aménagement des zones où la variation est grande, tout en respectant l'usage établi pour les graphies des mots courants. Cette démarche fait perdurer les exceptions, ce qui est jugé illogique et regrettable par certains commentateurs comme par certains usagers.

D'un point de vue sociolinguistique enfin, remarquons que ce n'est pas un hasard si le mot *médecin* figure dans cette liste d'exceptions... comme si le prestige de la fonction trouvait une juste expression dans le caractère exceptionnel et pérenne de la graphie!

2. Dans les verbes terminés à l'infinitif par **-eler** ou **-eter**, on favorisera la graphie **è** quand la syllabe qui suit contient un **e** muet, plutôt que de redoubler la consonne qui suit: *il détèle* comme *il pèle*, *il époussète* comme *il achète*, *il détèlera* comme *il pèlera*, etc. Les dérivés en **-ment** s'alignent sur le verbe.

Exceptions:

Appeler, **interpeler** et **jeter**, ainsi que leurs familles, conservent le redoublement de la consonne: *j'appelle*, *tu jettes*, *elle rejette*, *tu interpelleras*, etc.

De nouveau, on voit apparaître ici la double volonté ou le sens du compromis du groupe d'experts: il s'agit de mettre en place des régularités graphiques mais de respecter l'usage dans des mots courants comme *appeler* et *jeter* où les graphies *appèle* ou *jète* «défigureraient» le mot. Ces deux exceptions persistent donc mais cette nouvelle règle régularise une graphie qui concerne 200 verbes environ et pour lesquels les dictionnaires se contredisent dans 25% des cas.

3. On unit les numéraux composés par des traits d'union: *vingt-et-un, deux-mille-trois-cent-quatre*, etc.

Ce principe régularise un ensemble de règles et de pratiques largement aléatoires.

4. Le participe passé de *laisser* suivi d'un infinitif est toujours invariable: *les enfants que tu as laissé partir*.

Cette règle est déjà mise en pratique par de nombreux usagers et enseignants. Dans le canton de Vaud, un «Arrêté relatif à la simplification de l'enseignement de la syntaxe du français» (février 1901) va même plus loin que la règle ci-dessus et il permet déjà l'invariabilité du participe passé construit avec *avoir* et suivi d'un infinitif.¹¹ Il en va de même dans le canton de Neuchâtel, où certaines fiches de révision orthographique de l'école secondaire édictent la règle de l'invariabilité du participe passé conjugué avec *avoir* quand il est suivi d'un infinitif sans préposition, en contradiction flagrante avec la règle traditionnelle qui veut que le participe s'accorde avec le complément d'objet du verbe qui précède quand «l'être ou l'objet désignés par ce complément font l'action exprimée par l'infinitif» (*Le Bon usage*, 13^e édition, p. 1339, § 915)!

5. Les consonnes **t** et **l** qui suivent un **e** muet restent simples: *lunetier, prunetier, interpeler, dentellière*.

Cette série est extrêmement réduite. Les rectifications sont prises en compte par Robert («on écrirait mieux *prunetier*») et par le dictionnaire Hachette, qui, rappelons-le, mentionne systématiquement les rectifications, mais non par Larousse, qui en reste à *lunetier*, mais *prunellier* et *interpeller*.

6. Le tréma est déplacé sur la lettre **u** prononcée dans les suites **gue** et **gui** (*aigüe, ambigüe, ambigüité*).

Pas d'exceptions à cette règle... mais Robert et Larousse n'en tiennent aucun compte. Pourquoi? Josette Rey-Debove et Béatrice Le Beau-Bensa s'en expliquent dans *La réforme de l'orthographe au banc d'essai du Robert*: «Le tréma est un signe très utile qui sert à dissocier l'union de deux voyelles produisant d'habitude un seul son, comme *mais* distinct de *mais*; [...]. La règle traditionnelle précise que ce signe doit figurer sur la seconde voyelle (naïf), ce qui se vérifie dans *aigüe, cigüe*, etc. [En suivant les rectifications] on se retrouve donc en présence de *mais* et de *cigüe* qui obéissent à des règles différentes, ce qui ne saurait constituer une simplification» (p. 9).

L'existence d'une seule règle (tréma sur la deuxième voyelle) semble préférable, en effet. Il n'est pas sûr toutefois que les usagers s'appuient sur une telle logique dans l'utilisation de ce signe. En fait, on rencontre extrêmement souvent *aigüe* et jamais **naïf*, ce qui tend à montrer qu'il existe un problème lié à la présence du tréma sur une lettre muette et que, du point de vue des usagers, on ne peut mettre dans la même catégorie les graphies *aï* et *uë*. Dans ce cas, les rectifications proposées rapprochent la graphie de la prononciation, ce qui est conforme à la logique du système alphabétique qui note avant tout des phonèmes. Cela constitue donc bien une simplification.

Quant au tréma de *gagüe* et *argüer*, ils doivent, selon le groupe d'experts du Conseil supérieur de la langue française, permettre «d'éviter une prononciation fautive», l'absence de tréma ayant entraîné des prononciations conformes à la graphie *eu*: [gazyr] ou *gue* [arge]. Les variantes *arguer* et *gagure*, correspondant à la prononciation actuellement la plus courante risquent tout de même de s'imposer.

7. Les verbes en **-oter/-otter** gardent deux **t** s'il existe un nom de la même famille en **-otte**: *botte > botter; calotte > calotter*. On préfère la graphie simple lorsque ce n'est pas le cas: *danser > dansoter, manger > mangeoter, cracher > crachoter, neiger > neigoter*, etc.

Cette règle fonctionne sur l'analogie entre base nominale et dérivé verbal, elle ne crée pas d'exceptions mais elle n'est pas non plus prise en compte par les dictionnaires Robert et Larousse. «La règle proposée pour uniformiser les verbes en **-oter/-otter** et leurs dérivés est adressée au lexicographe et non à l'utilisateur qui ne serait pas en mesure de l'appliquer. Elle mêle des cas aussi différents que *culot/culoter; culotte/culotter, tousser/toussoter* (fréquentif péjoratif); à vouloir trop simplifier, on risque de n'être pas compris» (*La réforme de l'orthographe au banc d'essai du Robert*, p. 10). Il semble pourtant que la règle est simple, justement pour permettre aux usagers de l'appliquer!

8. La finale **-illier** est abandonnée au profit de la finale **illier** pour être conforme à la prononciation de *serpillère, quincailler, joailler* (comme on écrit déjà *pouailler, volailler*).

Cette proposition s'applique à une série de mots très réduite. Elle n'est pas non plus reprise par les dictionnaires Larousse et Robert, pour ce dernier sous prétexte qu'elle est trop limitée. Dans la prononciation, la fusion phonétique du *i* avec la consonne qui précède se rencontre également après *gn*: pourquoi donc ne pas proposer aussi *châtaigner*? On relèvera que les graphies *quincaillier* et *joaillier* s'expliquent par analogie avec *poissonnier* ou *platrier, groseillier* par analogie avec *pommier*, etc., et que le suffixe en question connaît de toute manière deux variantes: **-ier** dans *pommier, platrier*, **-er** dans *oranger, boulanger*. Il semble que les experts aient simplement ici cherché à rapprocher la graphie de la prononciation, mais sans prendre en compte les mots comme *châtaigner*.

¹¹ Cette information nous a été communiquée par Dominique Béatrix-Köhler.

9. On unifie la variation **-olle/-ole** des finales, en adoptant la seconde variante: *corole, girole, grole, guibole, mariole, etc.*

Exceptions:
colle, folle, molle.

Cette proposition d'unification n'est prise en compte systématiquement ni par Robert ni par Larousse. La variation graphique pour ces mots existe depuis de nombreuses années. On trouve déjà en effet dans le Petit Larousse de 1907 l'entrée double *grole* ou *grolle*, qui perdure dans l'édition de 2001. En revanche, dans l'édition de 1907 ne figure que *guibolle*, alors qu'on trouve *guibolle* ou *guibole* en 2001. *Corole* et *girole* ne se trouvent, pour l'instant, ni dans le Robert ni dans le Larousse. Quant à *arolle* (sorte d'arbre), nom à l'origine du toponyme *Arolla*, on trouve une triple entrée dans le Larousse 1996 (*arol, arole* ou *arolle*), ramenée à une double en 2001 (*arolle* ou *arole*). Robert mentionne *arolle var. arole*. On voit que les deux dictionnaires tendent vers une solution commune.

Trois exceptions persistent (*colle, folle, molle*), tant l'orthographe des mots monosyllabiques est difficile à changer. C'est la composante idéographique de l'orthographe du français, c'est-à-dire l'importance de l'image du mot écrit, qui est soulignée par le maintien de ces exceptions (c'est aussi cette composante qui rend difficile la suppression des circonflexes dans les monosyllabes).

10. Les circonflexes disparaissent sur les lettres **i** et **u**: *maitresse, aout, naitre, ile, bruler, flute, etc.*

Exceptions:
a) ils doivent figurer dans les terminaisons verbales du passé simple, du subjonctif imparfait et plus-que-parfait: *nous vîmes, vous lûtes, qu'il aimât, qu'elle eût mangé, etc.*
b) ils doivent figurer quand leur présence permet de lever une ambiguïté: *du pain et j'ai dû, il croit et il croît, une poule sur un mur et je suis sûr.*

Ce principe a heurté bon nombre d'usagers, comme en témoignent les titres de plusieurs articles. Il est vrai que, comme l'écrit P. Gilliéron dans *l'Éducateur* (n° 1, février 1995), il est un peu choquant de lire «Nos maitresses et nos maitres prendront surement plusieurs de leurs diners sur une ile au mois d'aout». Si le groupe de travail ne propose que la suppression sur ces deux voyelles, c'est que le circonflexe placé sur les **o**, les **a** et les **e** indiquent parfois des différences de timbre dans la prononciation. Le circonflexe semble en outre jouer un rôle important dans l'image graphique du français, tout au moins pour certaines personnes, par exemple celles qui sont portées à voir dans le circonflexe de *île* un élément de motivation quasi iconique (le **i** ne fait-il pas penser à un palmier ou à un parasol...). Il est vrai aussi, cependant, que beaucoup de circonflexes disparaissent dans les écrits quotidiens: combien de *peinture fraîche, chaînes obligatoires, huitres*, et autre *maitrise fédérale* ne tombent-ils pas sous nos yeux? Il semble que l'absence du circonflexe soit particulièrement remarquable dans les mots monosyllabiques écrits en caractères minuscules, et davantage sur le **u** que sur le **i**, qui comporte déjà un point. Les exceptions à cette règle de suppression sont assez nombreuses car, pour ne pas dérégulariser les paradigmes de conjugaison (*nous*

mangeâmes mais **nous vîmes*), on a décidé de maintenir les circonflexes sur les **i** et les **u** dans les formes verbales du passé simple, du subjonctif imparfait et plus-que-parfait. De plus, par crainte de l'ambiguïté, on maintient le circonflexe quand il permet d'identifier deux homophones.

L'observation de l'usage et de son évolution actuelle dans les écrits formels et informels se révèle particulièrement intéressante à mener pour évaluer les restructurations des pratiques orthographiques liées aux accents, notamment à l'accent circonflexe. La connaissance de ces phénomènes de restructuration est nécessaire pour proposer de nouvelles normes orthographiques, même si on sait que toute intervention sur la langue comporte forcément des limites.

11. Les noms composés formés, avec trait d'union, d'un verbe et d'un nom, ou d'une préposition et d'un nom, s'alignent sur le singulier et le pluriel des mots simples, c'est-à-dire qu'ils prennent la marque du pluriel sur le second élément: *un après-midi, des après-midis, un sèche-cheveu, des sèche-cheveux, un arrière-gout, des arrière-gouts, etc.*

Exceptions:
a) les noms composés dont le deuxième terme commence par une majuscule (*des prte-Dieu*)
b) les composés dont le deuxième terme contient un article (*des trompe-l'œil, des trompe-la mort*).

Ce principe a également heurté le sentiment linguistique de plusieurs usagers: cela signifierait-il alors — ont remarqué certains — qu'on ne s'essuie qu'une seule main avec un *essuie-main*? Que pour se sécher les cheveux il faut au moins deux *sèche-cheveux*?, etc.

Ce type de réaction est intéressant car il montre deux conceptions bien différentes du mot composé. L'une semble privilégier le référent, l'objet désigné, dans la mesure où le mot sans **s** renvoie à l'objet unique, alors que le mot avec **s** renvoie à un ensemble de ces objets. L'autre au contraire est plutôt sémantique que référentielle, c'est-à-dire qu'elle privilégie le sens de la paraphrase définitionnelle en réduction que l'on peut voir dans le mot composé. Dans ce cas, le **x** de *cheveux* au singulier de *sèche-cheveux* peut être ressenti comme logiquement indispensable, car un *sèche-cheveux* est bien «un objet qui sèche les cheveux».

Le groupe d'experts a sûrement sous-estimé le rôle de la conscience du sujet parlant en adoptant un principe simple, certes, mais qui ne tient pas compte du besoin de motivation sémantique qui, dans certains cas bien précis, inspire les scripteurs quand ils orthographient les mots composés. Dans ces derniers en effet, le rapport entre le mot et le référent est en général relativement motivé, et l'orthographe est un moyen d'exprimer cette motivation du signe. On remarquera tout de même que pour la majorité des composés ce problème ne se pose pas et que la variation graphique entre dictionnaires est très grande. Joseph Hanse, en 1987 déjà¹², adopte, dans ce domaine, certaines modifications orthographiques proposées par le Conseil international de la langue française (CILF) et l'Académie française.

¹² J. Hanse, Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne, Duculot, 1987, 2^e édition.

12. On favorise la soudure des mots composés lorsqu'ils sont formés:

- des prépositions **contr(e)-** et **entr(e)-** comme *contrepouvoir*, *contravis* ou *entrejambe*, *s'entraîner*...
- d'un préfixe savant comme *agroalimentaire* ou *audiovisuel*;
- d'une onomatopée ou de redoublement expressif comme *blablabla* ou *passépasse*;

Quelques composés divers sont ajoutés à cette liste (*tirebouchon*, *portemonnaie*, *piquenique*, *weekend*, *rondpoint*...)

Dans les mots composés, la variation orthographique est importante. Soudure ou trait d'union (*portefaix* ou *porte-faix*, *portemine* ou *porte-mine*); traits d'union ou blanc graphique (*point de vue* mais *rond-point*, *panier à salade* mais *arc-en-ciel*, etc.), les graphies hésitent entre ces trois options, reflétant le sentiment linguistique ambigu des locuteurs: a-t-on à faire à un ou plusieurs mots? On voit peut-être plus facilement un seul mot dans *portemonnaie*, le référent étant un objet courant, que dans *porte-avion*?

Les dictionnaires Robert et Larousse n'entrent pas en matière sur toutes les recommandations et la variation entre dictionnaires reste forte. Quelques exemples pour les composés en **contr(e)-**:

Larousse 2001	Robert 2000
contravis	contravis
contre-sujet	contresujet
contre-choc	contrechoc
contrefiche	contrefiche ou contre-fiche
contre-braquer	contrebraquer
contre-fil	contrefil ou contre-fil
contre-pente	contrepente ou contre-pente

Le principal problème lié à la soudure survient dans les composés *préposition + verbe*. Par exemple, entre les trois variantes *sous-tendre*, *soustendre* et *soutendre* (forme lexicalisée comme *soumettre*), le choix n'est pas toujours facile!

13. Les emprunts se conforment, dans la mesure du possible, au système graphique du français. Cela concerne surtout les accents et les pluriels: *un satisfécit*, *des pénaltys*, *allégro*, *les médias*, *des tagliatelles* ou même *tallatelles*, *des roestis* ou pourquoi pas *reuchtis* (graphie attestée sur l'internet).

Ce principe rapproche le français de l'espagnol ou de l'italien en ce qui concerne les emprunts. Dans ces dernières langues, ils sont plus facilement assimilés à l'orthographe de la langue d'accueil (*fútbol* en espagnol, par exemple). C'était aussi le cas en français jusqu'au XIX^e siècle (Chervel 1992), mais depuis lors les emprunts sont souvent soigneusement distingués, par leur graphie, des mots français (ou considérés comme tels!). On peut voir dans ce principe d'assimilation une certaine «glottophagie», surtout en Suisse romande où l'on est habitué aux graphies allemandes de *rösti* et *birchermüesli*!

La francisation des termes étrangers rencontre très vite les limites du sentiment linguistique de chacun et les rectifications n'envisagent que les aspects de l'accentuation, des marques du pluriel et de la soudure dans la francisation des emprunts. Les *bloudjtnnzes* de Queneau resteront encore longtemps une création littéraire originale et les *reuchtis* évoqués plus haut sont rares!

14. De manière générale, il est recommandé aux lexicographes et aux correcteurs de privilégier, en cas de concurrence entre plusieurs formes ou dans le cas de néologismes, la forme la plus simple: forme sans circonflexe, forme agglutinée, forme en **n** simple, graphie francisée, pluriel régulier, etc.

Au nombre de ces graphies rectifiées s'ajoutent celles rassemblées sous l'appellation «anomalies». Il peut s'agir de familles réaccordées (*bonhomme* comme *bonhomme*) ou de rectifications isolées (*ognon*, *assoïr*, *nénufar*, *saccharine*,...).

Ces recommandations générales s'adressent avant tout aux personnes qui fixent l'usage des néologismes, en particulier les correcteurs d'imprimerie. Elles sont conformes à l'esprit d'harmonisation et de simplification des graphies qui a guidé les travaux du groupe d'experts. Ces rectifications tendent à introduire plus de régularité dans l'orthographe.

CONSIDÉRATIONS PRATIQUES ET RECOMMANDATIONS

Les remarques ci-dessous ont pour but de donner un «cadre pour l'action» face à l'existence de la variation orthographique.

Rappelons d'abord ce que nous considérons comme fondamental:

Les élèves qui mettent en œuvre, sciemment ou par mégarde, des graphies qui sont proposées par les rectifications de 1990 ne doivent pas être sanctionnés. Pour cela, il importe que tous les enseignants connaissent l'existence des rectifications.

C'est là l'objectif principal de cette brochure.

Les questions qui suivent nous ont été posées à plusieurs reprises: elles sont liées aux problèmes concrets qui se posent face à l'existence de la variation orthographique. Nous tentons d'apporter des réponses, tout en restant conscients qu'elles ne peuvent être que partielles. Elles constituent cependant quelques points de repère.

Situation scolaire

Peut-on enseigner la nouvelle orthographe?

En matière d'orthographe, aucune véritable contrainte juridique ne peut s'exercer. En revanche, il existe, dans les programmes d'études, des listes de vocabulaire de base, dont l'orthographe sert de référence. Un enseignant décidant de faire cavalier seul et d'appliquer les rectifications risque donc fort de se singulariser... ce qui n'est pas forcément souhaitable, ni pour lui, ni pour ses élèves. Plusieurs enseignants nous ont dit qu'ils étaient prêts à changer l'orthographe usuelle, mais qu'ils attendaient pour cela un signe de la hiérarchie scolaire (directeur d'école, président de la commission scolaire, chef du département, etc.). Les instances politiques et administratives de l'école attendent, elles, le feu vert des dictionnaires courants; quant à ces derniers, ils observent l'usage... qui s'appuie sur les dictionnaires! Il est difficile de rompre ce cercle vicieux, quoique plusieurs ouvrages de référence, on l'a vu, aient d'ores et déjà pris en compte tout ou partie des rectifications et constituent de ce fait des précédents (le dictionnaire Hachette, héritier du Littré, est un gage de la non marginalité des nouvelles graphies).

Idéalement, la décision devrait être prise, de manière concertée entre les différents pays francophones, par les instances politiques. Il n'est pas exclu que l'on arrive un jour à cette solution, à l'instar des pays et régions germanophones pour la réforme de l'orthographe

de l'allemand, ce qui ne supprimera pas les réactions négatives de la part des usagers!¹³ Une autre «marche à suivre» pour adopter les rectifications passe peut-être par une décision prise, par les intéressés eux-mêmes, à l'intérieur des établissements ou par une demande adressée aux éditeurs de matériel scolaire pour qu'ils adoptent les nouvelles graphies. Rappelons que, en ce qui concerne l'orthographe syntaxique, il existe depuis plusieurs années des règles simplifiées prônées par certaines institutions de formation des maîtres, et que ces initiatives orthographiques n'ont guère provoqué de remous jusqu'à maintenant (cf. ci-dessus le cas de l'accord du participe passé).

Puis-je utiliser, en tant qu'enseignant, les graphies rectifiées dans mes documents de travail?

D'une manière générale, les graphies nouvelles peuvent vous faire passer pour un ignorant, pour un iconoclaste ou pour un innovateur courageux, selon le degré d'information et l'attitude de vos lecteurs! En tant qu'enseignant, si le problème est le même, il exige en plus que vous puissiez vous justifier, dans la mesure où vos textes ont une dimension de modèle que ne possèdent pas (ou moins) ceux des autres usagers.

Cette brochure est un des documents dont on peut se prévaloir pour faire accepter les nouvelles graphies issues des rectifications de 1990, mais il y en a d'autres (cf. bibliographie).

Peut-on adopter une partie seulement de la réforme?

Oui, puisque cette réforme a explicitement été mise à l'épreuve de l'usage.

Peut-on enseigner deux orthographe pour un seul mot?

«Les gens n'aiment pas la variation. Ils veulent savoir comment écrire, [et ne pas avoir de choix à faire] (...). Quant aux enseignants, eux aussi vont peut-être trouver que cela leur complique la tâche, surtout pour l'enseignement primaire et à l'étranger. (...) Les aider, c'est leur dire: *ça s'écrit comme ça.*»

Ainsi s'exprime Nina Catach (mai 1995, cf. Matthey 2001), en réponse à une de nos lettres où nous soulignons la possibilité de mentionner deux orthographe pour un même mot.

«Même si je suis pour [la nouvelle orthographe], à mon corps défendant je continue d'enseigner la vieille orthographe car s'il faut enseigner la vieille et la nouvelle en même temps, on s'en sort plus!» nous dit également un professeur de français.

¹³ On trouvera dans le numéro double de Liaisons-AIROE «L'orthographe en fête» quelques textes concernant la réforme de l'orthographe de l'allemand (cf. bibliographie).

L'opinion la plus répandue veut en effet que l'orthographe soit «déjà bien assez compliquée comme ça» et qu'il n'est pas pensable d'enseigner deux graphies *naître* ou *naître*, *douçâtre* ou *douceâtre*, *il cédera* ou *il cèdera*, *oignon* ou *ognon*, etc.

Il n'est pas prouvé que la perte de temps et le coût cognitif imputés aux graphies doubles soit si insupportable. D'une part, les mots touchés par les rectifications et qui font partie des listes du vocabulaire orthographique de base sont finalement assez peu nombreux; d'autre part, l'existence de deux graphies permet de thématiser l'existence d'une certaine variation, dans l'histoire, comme dans les dictionnaires actuels. Cette activité est assez adaptée à une démarche d'«Eveil au langage» (*Language awareness*), portant sur l'orthographe, ses normes et son évolution (Matthey 1998).

Ne vais-je pas pénaliser mes élèves en enseignant ou en tolérant les nouvelles graphies?

Le risque de pénaliser les élèves n'est pas négligeable, dans la mesure où l'existence des nouvelles graphies n'est pas connue de tout le monde: c'est d'ailleurs pour cette raison que la CIIP a mandaté sa DLF pour rédiger ce document et que la Conférence a décidé de l'envoyer à tous les enseignants. D'une manière générale, il paraît souhaitable de rendre les élèves attentifs au fait qu'ils utilisent, par mégarde ou non, des graphies rectifiées... et de thématiser l'existence de graphies traditionnelles et nouvelles. Cela implique, à nouveau, que les enseignants des degrés primaires et secondaires, et les maîtres d'apprentissage, connaissent l'existence des rectifications.

La variation orthographique ne risque-t-elle pas de déstabiliser les élèves?

«Dorénavant, écrire le mot «maitresse» risque de perturber les élèves» peut-on lire dans la légende d'une photo illustrant un article sur les rectifications (*Le Matin*, 9.2.95). C'est oublier que la variation graphique, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, est déjà largement présente dans les dictionnaires, comme dans les écrits divers: *clé/clef*, *gaiement/gâiment/gaiment*, *pagaille/pagaye/pagaie*, les exemples ne sont pas difficiles à trouver. Sans parler des coquilles et autres fautes d'orthographe, qui passent le plus souvent inaperçues... Citons André Goosse (1995): «Sortant de ma Faculté de Louvain-la-Neuve, je vois du même coup d'œil les inscriptions *Grand-Place* (régulier), *Grand'Place* (régulier avant 1932), *Grand Place* (irrégulier). Qui proteste? Qui même le remarque?». Notons qu'actuellement le français compte plus de 5000 plurigraphies et qu'à l'évidence elles ne déstabilisent ni les enseignants, ni les correcteurs d'imprimerie.

Comment savoir si l'élève applique les rectifications ou fait une faute d'orthographe?

Cette question trahit bien le souci de l'enseignant qui veut, à juste titre parfois, que ses élèves «sachent qu'ils savent». Dans ce cas, ce souci paraît un peu exagéré. Du moment que certaines modifications orthographiques sont proposées, voire recommandées, par diverses instances normatives, dont l'Académie française, il n'y a plus lieu de se poser

la question de savoir s'il s'agit de graphies volontaires ou non... elles ne doivent pas être sanctionnées même s'il y a tout lieu de penser que l'élève ne produit pas telle ou telle graphie rénovée en se référant aux rectifications.

Que faire face à la variation orthographique chez un même élève?

Il paraît souhaitable d'enseigner les nouvelles graphies, du moins celles qui ne posent aucun problème et de corriger les élèves dans ce sens, sans sanctionner l'utilisation des anciennes graphies. Dans la situation scolaire, il est en effet préférable d'amener les élèves à produire une orthographe cohérente, c'est-à-dire à adopter définitivement telle ou telle graphie nouvelle qui est enseignée.

Que faire face à la variation entre élèves?

Nous pensons plus particulièrement à la scolarité postobligatoire, au cas où un ou plusieurs élèves(s), possédant déjà une certaine maîtrise de l'orthographe et au fait de tout ou partie des rectifications, les appliquent dans leurs productions écrites, ce que ne font ni l'enseignant ni les autres élèves. Dans ce cas, la tolérance est de mise, puisque chaque usager est en droit d'appliquer, ou non, tout ou partie des rectifications.

Edition et correction des manuscrits

Est-il possible d'appliquer les rectifications dans un ouvrage?

Il est bien sûr possible de le faire. Toutefois, il est peut-être encore nécessaire d'avertir le lecteur que l'orthographe est conforme aux rectifications de 1990, afin que personne ne soit tenté de croire qu'il s'agit de coquilles.

Que faire face à un ouvrage qui réunit différents auteurs, différentes orthographes?

Le problème de la variation orthographique au sein d'une même publication est délicat. Nos us et coutumes en la matière se satisfont d'une certaine cohérence et d'une certaine stabilité. En effet, les usagers sont couramment tentés de spécialiser les variantes linguistiques, et, par exemple, de se demander à quelle différence de signification correspond telle ou telle différence orthographique. Si l'ouvrage réunit des articles de différentes personnes, il est possible de respecter l'orthographe de chacun en mentionnant, au début de l'article, qu'il est écrit en «nouvelle orthographe». Si les auteurs produisent ensemble un texte, il ne paraît guère possible de mélanger les graphies traditionnelles et nouvelles. Dans ce cas, il est sage de ne conserver qu'une graphie, traditionnelle ou nouvelle.

Comment faire pour que les graphies nouvelles soient respectées?

L'existence des rectifications crée de fait une variation légitime. Dès lors, il y a un aspect identitaire dans la mise en oeuvre ou au contraire dans le refus d'appliquer les nouvelles

graphies. Dans le cas où l'auteur et le correcteur du texte ne partagent pas les mêmes normes, c'est généralement ce dernier qui décidera de la graphie! Les correcteurs d'imprimerie sont des acteurs importants dans l'acceptation ou au contraire le refus des innovations orthographiques. Autant dire que leur attitude face aux rectifications est autant décisive que les attestations dans les dictionnaires pour l'avènement de la nouvelle orthographe dans l'usage. Notons qu'en Suisse romande, tous les médias ont adopté la graphie *cheffe*, qui ne figure dans aucun dictionnaire de référence français, belge ou québécois. Ce qui montre bien que chaque région linguistique, qu'on le veuille ou non, dispose d'un certain potentiel d'innovation.

La façon la plus honnête de traiter les graphies nouvelles, voire, si on le désire, de contribuer à leur promotion, est de mentionner que le texte en contient, voire de les signaler dans une note lorsqu'elles se présentent. Rappelons que les rectifications touchent en moyenne un mot sur deux ou trois pages dans un texte courant.

En résumé...

Il n'y a pas de raison pour que l'orthographe reste fixée dans sa forme actuelle. Elle a évolué durant plusieurs siècles avant d'être figée, il y a une centaine d'années environ. Cette absence d'évolution fait accroire que notre orthographe est immuable. Il n'en est rien évidemment. Le français est une langue en expansion, dont l'usage a évolué et continue d'évoluer; pourquoi en irait-il autrement de l'orthographe?

En guise d'illustration de l'encadré ci-dessus, nous vous proposons un extrait de la préface du dictionnaire de l'Académie de 1740¹⁴:

On peut garder l'ancienne [orthographe] sans de grands inconvénients, et les hommes faits ont de la répugnance à changer quelque chose dans celle qu'ils se sont formée dès leur première jeunesse, soit sur les leçons d'un maître plus âgé qu'eux, soit par la lecture des livres imprimés depuis plusieurs années. D'ailleurs, il leur en coûteroit une attention pénible pour être toujours conformes aux règles d'une orthographe, qu'ils n'auroient adoptée que dans un âge avancé. Ils prennent donc le parti de conserver celle à laquelle ils sont accoutumés, et ils la gardent, quoique la génération qui vient après eux, en suivent déjà une différente. Ce n'est qu'après qu'ils ne sont plus, que les changements dont nous parlons, et qu'ils avoient refusé d'adopter, se trouvent généralement reçus.

En 1990, le Conseil supérieur de la langue française a proposé des rectifications orthographiques qui ont été entérinées par l'Académie française et mentionnées dans divers ouvrages de référence. Par conséquent, les élèves qui mettent en œuvre, sciemment ou par mégarde, des graphies conformes aux rectifications proposées ne doivent pas être sanctionnés. Pour cela, il importe que tous les enseignants connaissent l'existence de ces rectifications et les principes qui les soutiennent.

¹⁴ Cette citation est extraite de l'article d'André Goosse (1995), cf. bibliographie.

BIBLIOGRAPHIE COMMENTÉE

Bazin, H. *Plumons l'oiseau. Divertissement*, Grasset, 1966.

Comme son nom l'indique, c'est un divertissement agrémenté de remarques pertinentes sur le fonctionnement de l'orthographe française, mises dans la bouche du professeur Alexis Patagos, génial inventeur de l'*Ortografie lojike!*

Blua G. et al., *Contre la réforme de l'orthographe: va-t-on se laisser mordre la langue?*, Editions Autres Temps, Paris, 1990
Bibliothèque de l'IRDP

Béatrix-Köhler, D. *Orthographes en questions*, Lausanne, Centre vaudois de recherches pédagogiques, 1995.

Ce document traite des représentations et des stratégies orthographiques d'élèves de 2P et de 4P. Il fait une large place au traitement de l'erreur et au rôle de cette dernière dans l'acquisition d'une compétence d'écriture. Il est en outre rédigé en «nouvelle orthographe».

Brauchli, B. & Stocco, Fr. *Réformer l'orthographe. Peut-on toucher à l'orthographe? Construction de la norme, perspective historique et représentations sociales au travers de deux réformes*. 1901 et 1990, Mémoire de licence, Université de Genève, FAPSE, 2000-2001.

Ce mémoire présente deux chroniques des réformes de 1901 et de 1990, telles qu'elles transparaissent dans différents écrits, notamment mais pas seulement dans *l'Éducateur*. La chronique de la réforme de 1901 s'étend de 1869 à 1911, celle de 1990 de 1981 à 2001.

Brauchli, B. & Stocco, Fr. «Réformer l'orthographe?», *L'Éducateur*, n° 1, 2002, pp. 24-27.
Résumé et synthèse de leur mémoire.

Catach, N. *L'orthographe en débat*, Nathan, 1991

Nina Catach a été membre du groupe d'experts qui a présenté les rectifications. Ce livre rend compte des questions qui ont été débattues par le Conseil supérieur de la langue française et l'Académie.

Catach, N. *Dictionnaire historique de la langue française*, Larousse, 1995.

Catach, N. *L'orthographe*, Que sais-je?, 6^e éd., 1995.

Catach, N. *Histoire de l'orthographe française*, Slatkine-Honoré Champion, 2001
Edition posthume, réalisée par R. Honvaut avec l'aide de I. Catach.

Catach, N., avec J.-C. Rebejkoff, *VARLEX variation lexicale et évolution graphique du français actuel (Dictionnaires récents, 1989-1997)*, Conseil international de la langue française (CILF), 2001.

Cinq-mille variantes attestées dans différents dictionnaires sont recensées dans ce véritable catalogue de la variation du français contemporain.

Chervel, A. «L'école républicaine et la réforme de l'orthographe (1879-1891)», *Mots* N° 28, n° spécial: «Orthographe et société», 1991.

Chervel, A. «La réforme de l'orthographe en France», *Le français aujourd'hui* N° 97, mars 1992.

Article sur l'histoire des réformes en France et prise de position relativement négative par rapport aux rectifications de 1990.

Feler, G. «Points de vue sur la réforme de l'orthographe allemande», *L'orthographe en fête, Liaisons-AIROÉ* N° 34-35, 2001.

Article qui propose en traduction un résumé de la réforme de 1995 adoptée par l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse ainsi qu'un aperçu des réactions qu'elle a suscitées.

Goosse, A. *La «nouvelle» orthographe. Exposé et commentaires*, Paris, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1991.

Histoire et justification des rectifications de 1990. L'auteur faisait également partie du groupe d'experts qui a proposé les rectifications.

Goosse, A. «Les rectifications orthographiques: essai de bilan», *Enjeux* N° 34, mars 1995.

L'auteur fait le point sur l'état actuel des rectifications. Les informations de cet article sont largement reprises dans cette brochure.

Langue française. «La variation graphique et les Rectifications de l'orthographe française (1990)», N° 108, décembre 1995.

Coordonné par Nina Catach, ce numéro réunit les actes d'un colloque sur la variation et l'harmonisation graphique dans les dictionnaires (Ivry-sur-Seine, mai 1993). Certains des articles du numéro sont écrits en orthographe rectifiée... mais le Comité de Direction tient à préciser que «cela n'engage en rien la revue *Langue française*»!

Liaisons-AIROÉ, *L'orthographe en fête*, numéro double 34-35, février 2002, ISSN 0244-3910

A l'occasion des 10 ans des rectifications, les protagonistes se retrouvent et font le point...

Lipp, B., M. Noverraz, G. Schoeni, «Rectifications de l'orthographe. Petit mémoire sur le dossier du Conseil supérieur de la langue française et sur le dossier de l'IRD à l'intention de la CDIP/SR-TI». DIPC-Service de l'enseignement secondaire, Lausanne, 1990

Exposé critique, et vision plutôt négative des rectifications. Bibliothèque de l'IRD

Lucci, V. et A. Millet (recherches coordonnées par) *L'orthographe de tous les jours. Enquête sur les pratiques orthographiques des Français*, Paris, Champion, 1994.

De très larges observations d'écrits ordinaires permettent de mettre en évidence les zones du plurisystème graphique où les variations sont nombreuses. Cette étude rend compte également de la manière dont les enseignants corrigent et évaluent les variations orthographiques.

Magazine LIRE, n° 162, Mars 82. Sondage IPSOS et dossier sur l'orthographe.

Panoramiques, n° 42 (sous la direction de R. Honvault), *L'ortographe? C'est pas ma faute!* Editions Corlet/Marianne, 1999.

Ouvrage qui traite des rectifications de 1990, des réformes précédentes, des réformes orthographiques d'autres langues (anglais, portugais, danois...) et des aspects sociologiques de l'orthographe.

Masson, M. *L'orthographe: guide pratique de la réforme*, Seuil, collection Points actuels, 1991.

L'ouvrage contient le texte paru au journal officiel le 6 décembre 1990. L'auteur est membre de l'AIROE (Association pour l'information et la recherche sur les orthographes et les systèmes d'écriture), qui tente de promulguer les rectifications en France.

Matthey, M. «Éveil au langage et politique linguistique: l'exemple des rectifications orthographiques de 1990 en Suisse romande», in: J. Billiez (éd.) *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme. Hommages à Louise Dabène*, Grenoble, CDL-LIDILEM, 1998, pp. 335-340.

L'auteure présente les positions prises par la DLF en matière de politique linguistique liée à l'orthographe, tout en soulignant la profonde convergence entre cette politique et les approches d'éveil au langage (*language awareness*).

Matthey, M. «Variation orthographique, enseignement et changement», in: Cl. Gruaz & R. Honvault (éds). *Variations sur l'orthographe et les systèmes d'écriture. Mélanges en l'honneur de Nina Catach*, Paris & Genève: Champion /Slaktine, 2001, pp. 129-137.

Cet hommage à Nina Catach est basé sur une correspondance échangée avec M. Matthey durant la phase de préparation de la première édition de la brochure de la CIIP *Les rectifications de l'orthographe du français*.

Muller, Ch. *Monieur Duquesne et l'orthographe. Petite chronique française 1988-1998*, Conseil international de la langue française (CILF).

Ch. Muller, vice-président du CILF, faisait partie du groupe d'experts qui a mis au point les rectifications. Dans cette chronique imaginaire, M. Dusquesne et ses amis se retrouvent au café du coin pour parler du feuilleton des rectifications... Plaisant et écrit en nouvelle orthographe.

Rey-Debove J., B. Le Beau-Bensa, *La réforme de l'orthographe au banc d'essai du Robert. Dossier complet: texte du Journal officiel, liste des mots modifiés commentaires et évaluations,* Paris, juillet 1991.

Excellente brochure, difficile à trouver aujourd'hui. Elle contient les propositions du groupe de travail parues au Journal Officiel, la liste de toutes les graphies du Robert touchées par les rectifications ainsi que des commentaires détaillés des lexicographes sur le bienfondé des propositions.

Rieben, L., Fayol, M. & Perfetti, Ch.A. (Dir.) *Des orthographes et leur acquisition.* Lausanne et Paris, Delachaux et Niestlé, 1997.

Ouvrage scientifique présentant plusieurs études réalisées dans différentes langues, toutes liées au développement des compétences orthographiques.

Syndicat des correcteurs, Trait d'union, anomalies et caetera: analyse des «rectifications» de l'orthographe et contre-propositions, Editions Climats, Castelnau-le-Lez, sans date.

Bibliothèque de l'IRDP

Tschoumy, J.-A. *La réforme de l'orthographe.* Communications 90.504, janvier 1990, publication de l'IRDP

Dossier sur les propositions du Conseil supérieur, attitude favorable.

Tschoumy, J.-A. *Rectifications de l'orthographe. Revue de Presse,* Communications 90.511, août 1990, publication de l'IRDP

Tschoumy, J.-A. *Rectifications de l'orthographe. Revue de Presse II,* Communications 91.501, janvier 1991, publication de l'IRDP